

Numéro spécial

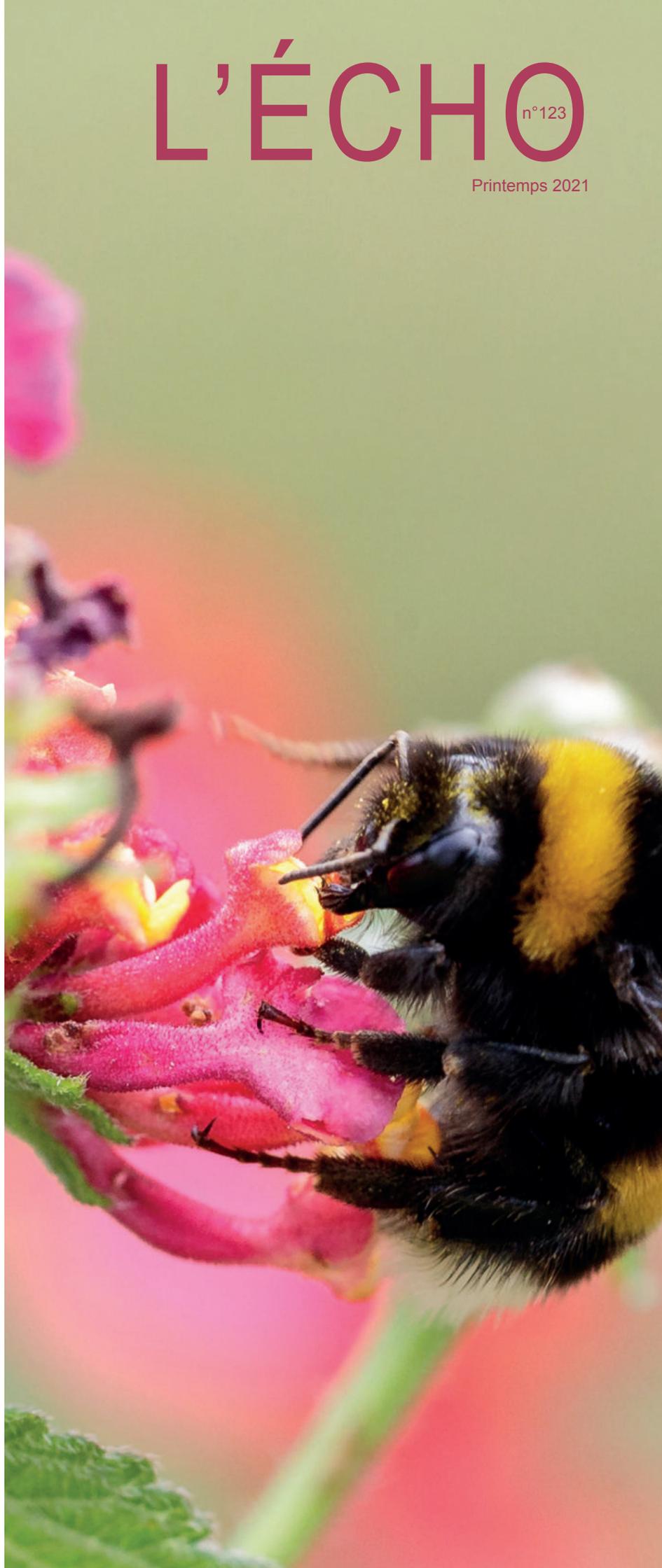


# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

# L'ÉCHO

n°123

Printemps 2021





Association nationale (régie par la loi de 1901)  
agrée au niveau national au titre de la loi  
du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et  
reconnue d'utilité publique

94 rue La Fayette – 75010 Paris  
Tél. : 01 43 36 04 72  
contact@humanite-biodiversite.fr  
www.humanite-biodiversite.fr

*L'Echo* d'Humanité et Biodiversité  
Numéro 123

Dépôt légal : Mai 2021  
N° ISSN : 2262-2497

Directeur de la publication :  
**Bernard Chevassus-au-Louis**

Rédactrice en chef :  
**Sandrine Bélier**

Réalisation :  
**Humanité et Biodiversité**

Impression sur papier PEFC  
Imprimerie Centr'Imprim  
36100 Issoudun

Route par un CAT de Paris :  
PSV Vaugirard

Partenaire : Newspress



Membre de France Nature Environnement  
et de l'Union Mondiale pour la Nature



# SOMMAIRE



|   |           |
|---|-----------|
| <b>HUMANITÉ ET BIODIVERSITÉ</b> .....   | <b>4</b>  |
| <b>ÉDITO</b> .....  | <b>5</b>  |
| <br>  |           |
| <b>NOTRE ANNÉE 2020</b> .....   | <b>7</b>  |
| <b>Temps forts</b> .....  | <b>8</b>  |
| <b>Chiffres clés</b> .....  | <b>12</b> |
| <br>  |           |
| <b>NOS ACTIONS 2020</b> .....   | <b>14</b> |
| <b>1. La biodiversité pour tous : mobiliser et sensibiliser</b> ...                         | <b>15</b> |
| <b>2. La biodiversité partout : proposer et convaincre</b> .....                            | <b>22</b> |
| <b>3. La biodiversité avec tous : accompagner et partager<br/>        des projets</b> ..... | <b>36</b> |
| <br>  |           |
| <b>NOTRE ASSOCIATION</b> .....  | <b>40</b> |
| <b>Les équipes d'H&amp;B</b> .....  | <b>41</b> |
| <b>Les référents régionaux</b> .....  | <b>42</b> |
| <b>Nos finances</b> .....   | <b>43</b> |



# HUMANITÉ ET BIODIVERSITÉ

et son nouveau site internet

**Placer la biodiversité au cœur de nos sociétés.** Tel est le credo d'Humanité et Biodiversité, association nationale loi 1901 reconnue d'utilité publique et agréée au titre de la protection de la nature par le Ministère de l'Environnement.

Depuis mars 2015, elle est présidée par Bernard Chevassus-au-Louis, Hubert Reeves devenant président d'honneur. L'association Humanité et Biodiversité privilégie les actions de sensibilisation, de plaidoyer et de dialogue avec les acteurs de la société, en étant persuadée que chacun peut et doit contribuer à préserver et « ménager » la biodiversité, mais aussi que chacun doit pouvoir bénéficier des biens et services qu'elle nous procure. C'est en ce sens que l'association a créé son propre réseau de refuges à biodiversité : les Oasis Nature.

## NOUVEAU SITE INTERNET, NOUVELLE OUVERTURE AU MONDE

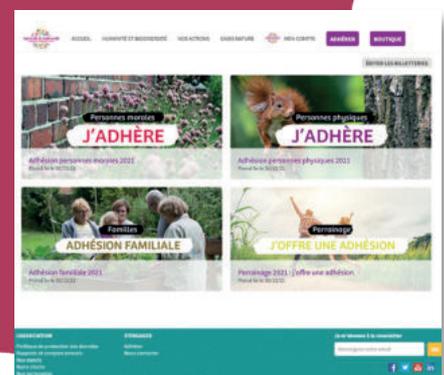
En 2020, Humanité et Biodiversité a décidé d'offrir un nouveau site internet à ses adhérents et ses visiteurs. Un nouvel outil qui a vu le jour en ce début d'année 2021. À travers une interface plus actuelle, une navigation simplifiée, un espace-membre repensé et une nouvelle page boutique, vous pouvez désormais suivre les actions d'Humanité et Biodiversité et recevoir des informations exclusives !

Les enjeux sont nombreux, les sujets d'importance pour notre présent et notre avenir. Ils rendent indispensables une association comme Humanité et Biodiversité qui conjugue au quotidien prises de position en faveur de la biodiversité et considérations des enjeux sociaux et économiques pour une transition écologique juste et solidaire.

Gageons que notre nouveau site internet saura vous plaire.

### MERC POUR VOTRE SOUTIEN !

*Beaucoup de contenu reste encore à venir. En attendant, profitez de cette nouvelle expérience et poursuivons ensemble notre combat en faveur de la biodiversité !*



Retrouvez les actualités et actions de notre association sur :

 [WWW.HUMANITE-BIODIVERSITE.FR](http://WWW.HUMANITE-BIODIVERSITE.FR)

Et sur les réseaux sociaux :



# ÉDITO

## 2020, une année entre espoirs et inquiétudes

L'assemblée générale d'une association est un moment de convivialité apprécié, pour échanger à la fois sur le bilan du travail accompli et sur nos ambitions pour l'avenir. Comme bien d'autres, nous avons dû hélas nous contenter d'une réunion virtuelle qui, heureusement, s'est déroulée sans ennuis techniques. Elle a même permis d'avoir une « audience » largement supérieure à celle de nos assemblées antérieures, en particulier pour la conférence d'ouverture sur la santé, suivie par près de 300 internautes.

Pour résumer ce que vous découvrirez dans ce numéro de *L'ECHO*, je dirais que nous avons, tout au long de cette année, cheminé entre espoirs et inquiétudes, et qu'il faudra encore attendre pour savoir si tous les « investissements » que nous avons réalisé – et dont vous mesurerez l'ampleur – porteront ou non leurs fruits en 2021 et au-delà.

Ainsi, 2020, qui marquait la fin des stratégies nationales et internationales élaborées en 2010, devait être l'année d'élaboration de nouvelles stratégies pour la biodiversité. Elle avait bien commencé en février avec le lancement officiel à Chamonix du nouvel Office français de la Biodiversité et, à cette occasion, un discours du Président de la République annonçant sa volonté de développer les aires protégées. Autre bonne nouvelle, la présentation en mai par l'Union européenne d'une politique ambitieuse pour la biodiversité à l'horizon 2030.

Avec la publication de notre livre blanc inter-ONG « Pour que vive la Nature » en mai, nous étions au rendez-vous, en particulier pour l'évènement phare que devait être en juin le congrès mondial de l'UICN à Marseille. Son report à 2021 du fait de la crise sanitaire, puis celui de la 15<sup>ème</sup> conférence de la convention internationale sur la diversité biologique prévue en Chine, mais aussi, au niveau national, un nouveau changement à la tête du ministère de l'écologie, ont conduit à un temps d'arrêt dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie.

Nous avons cependant continué à travailler pour faire connaître nos analyses et nos propositions, que ce soit au sein des diverses instances ou nous siégeons, à travers nos partenariats avec des entreprises et des collectivités, ou en élaborant divers documents pédagogiques pour des publics de tous âges. J'espère que vous avez eu connaissance et que vous avez apprécié, outre leur contenu, la beauté et la créativité de ces documents.

L'autre axe fort de notre action en 2020 a été notre implication dans l'élaboration de nombreuses politiques sectorielles impactant la biodiversité. En effet, il apparaît



**Bernard Chevassus-au-Louis**  
Président d'Humanité et Biodiversité

de plus en plus évident qu'une politique dédiée à la biodiversité et au développement de nouvelles aires protégées est, certes, nécessaire, mais ne sera pas suffisante pour mettre fin à l'érosion de la biodiversité. C'est donc sur l'ensemble du territoire et de ces usages qui faut agir, ce qui signifie de s'impliquer dans un dialogue, parfois difficile, avec tous les « usagers » de notre territoire.

Concrètement, cela s'est traduit par de nombreuses initiatives, généralement avec des partenaires compétents, pour élaborer et promouvoir des propositions dans le domaine des politiques agricoles, alimentaires et forestières, de l'urbanisme (avec la thématique de l'artificialisation), de la santé ou de l'énergie et du climat. Nous avons pu mesurer à travers ces divers engagements combien les préoccupations relatives à la biodiversité étaient souvent méconnues, voire délibérément minorées par les acteurs de ces différents domaines d'activité. Mais nous avons aussi rencontré des hommes et des femmes voulant sincèrement faire évoluer leurs pratiques et cela ne peut que nous encourager pour poursuivre nos efforts.

Enfin, nous avons souhaité mieux vous informer et vous permettre d'agir concrètement, avec un nouveau site internet, un développement de nos Oasis Nature, de nombreuses conférences à travers la France ou la création de nos « Cahiers de la Biodiversité », que vous pouvez diffuser vous-même sans modération.

Je voudrais donc remercier pour finir tous ceux et toutes celles qui nous ont fait confiance, qui nous ont apporté un soutien matériel mais aussi « moral », tous ceux qui se sont investis dans ses multiples réalisations et vous tous, adhérents et amis de la biodiversité, qui nous donnez envie, chaque jour, de tracer ce chemin vers une biodiversité « Partout, pour tous et par tous ».





# NOTRE ANNÉE 2020

## NOTRE ANNÉE 2020

Temps forts

p.8-11

Chiffres clés

p.12

# TEMPS FORTS

de l'année 2020



JANVIER

FÉVRIER

MARS

## H&B prend position sur les distances d'épandage de produits phytosanitaires :

L'objectif de restreindre leur usage doit demeurer au centre des politiques publiques et nous proposons que les distances minimales entre zones d'épandage et zones d'habitation (5 mètres pour les cultures basses, 10 pour les cultures hautes et les substances dangereuses) s'appliquent aussi aux espaces naturels protégés (réserves naturelles, cœur de parcs nationaux...) et que la décision publique ne se borne pas à ces distances minimales.



## Conférence « 2020 ou jamais pour sauver la biodiversité et l'humanité ! »

2020 devait être l'année du Congrès mondial de l'UICN à Marseille et de nouveaux engagements gouvernementaux pour les 10 prochaines années. Pour préparer ces événements nous avons réuni autour de l'Ambassadeur à l'environnement, Yann Wehring, Sébastien Moncorps (directeur de l'UICN France), Jean-François Silvain (Président de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité) et Christophe Aubel (directeur général délégué à l'Office Français de la Biodiversité).

## Lancement de l'Office Français de la Biodiversité

À Chamonix, en Haute-Savoie, le 13 février 2020, le Président de la République clôturait le séminaire de lancement de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) en présence de onze explorateurs et scientifiques (dont notre Président Bernard Chevassus-au-Louis) des élus de la région, plus de 350 agents et des membres du Conseil d'administration de l'OFB (dont notre directrice Sandrine Bélrier).

## « ImPACtons! » : Le débat public sur l'Agriculture est lancé et revoit son organisation

Dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune (PAC) 2021-2027, le Ministère de l'Agriculture a confié à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) l'organisation d'un débat public en vue de définir les priorités et les choix d'affectation des subventions agricoles en France.

H&B et la plateforme « Pour une autre PAC » ont travaillé à plusieurs propositions pour une PAC plus respectueuse de la santé et de l'environnement.

## NON à la chasse d'espèces menacées !

Notre association s'est exprimée au sujet du projet de décret relatif à la liste d'espèces soumises à gestion adaptative. A priori, pas défavorable à la gestion adaptative mais à condition de fixer des quotas du nombre d'individus d'une espèce à chasser afin que celle-ci conserve un bon état de conservation et afin d'empêcher des espèces de rejoindre la liste rouge de l'UICN (espèces particulièrement menacées).



## Blaireaux massacrés : lettre ouverte à la Ministre de l'écologie

Humanité et Biodiversité demande que cesse la pratique de la vénerie sous terre qui fait honte à notre pays, l'un des derniers en Europe à l'autoriser. Nous demandons la fin des pratiques archaïques des chasses dites « traditionnelles » avec le soutien de dizaines de milliers de nos concitoyens atterrés par des vidéos révélatrices d'une cruauté et d'une sauvagerie insupportables.

## Les 15 mesures indispensables à mettre en œuvre dès la fin du confinement

À quelques jours de la fin du confinement, H&B avec les organisations du « Pacte du pouvoir de vivre » a proposé de remettre le quotidien de millions de français-es au cœur de l'action publique en portant conjointement, dans un courrier au premier Ministre, 15 propositions de mesures indispensables pour le pouvoir de vivre dès la fin du confinement.



## « Forêts en crise », le constat dans un rapport de six ONG

Humanité et Biodiversité avec FNE, la LPO, l'UICN, les Réserves naturelles de France et le WWF, ont décidé de mettre en commun et de partager leurs réflexions pour bâtir un constat de l'état des forêts françaises et être force de propositions pour l'avenir de ces forêts.

Ce rapport a été remis à Mme la députée Cattelot et aux Ministres en charge de l'écologie et de l'agriculture avec un maître-mot : « *Prenez en compte la biodiversité, ce sera le moteur, le carburant et l'assurance vie des forêts face aux changements globaux qui les affectent* ».



AVRIL

MAI

JUIN

## Plan National Santé Environnement : Relance des Ministres pour une prise en compte de la biodiversité !

Impliquée dans les travaux du futur Plan National Santé Environnement 4 (PNSE4), H&B avec la Fédération des Syndicats Vétérinaires de France (FSVF), l'Association Santé Environnement France (ASEF) et FNE a adressé aux Ministres de l'écologie, de la santé et de l'agriculture un cahier de propositions à intégrer aux actions prioritaires du PNSE4. Nous demandons que santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes soient pensées ensemble, dans le cadre d'une approche globale portée par les différents ministères et corps de métiers.

## « Pour que vive la Nature », le guide pour agir de 14 ONG de protection de la Biodiversité

Le 22 mai 2020, journée mondiale de la biodiversité, H&B et 13 autres associations et fondations ont remis leur livre blanc « Pour que vive la nature » à la Ministre de l'écologie. Ce Livre blanc a été le fruit d'un travail engagé pendant plusieurs mois, dans la perspective de la prochaine Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) 2021-2030 qui fera suite au Congrès Mondial de l'UICN et de la 15e COP pour la biodiversité.

*Compte tenu de l'actualité, nos 14 associations de connaissance, protection et éducation à la biodiversité ont intégré, dans leurs analyses et leurs propositions d'actions, la crise sanitaire en la replaçant dans une perspective plus globale et systémique et en soulignant les responsabilités humaines.*



## Destruction volontaire d'un jeune ours en Ariège : inacceptable pour H&B !

Un jeune ours mâle a été découvert mort, mardi 9 juin, en Ariège sur la commune d'Ustou, abattu par plusieurs balles. Notre association a déposé plainte pour destruction d'espèce protégée et lancé un sondage, avec les associations du C14, qui révélera que 6 français-es sur 10 sont favorables au remplacement des ours tués dans les Pyrénées. Aussi nous lançons un appel au gouvernement en faveur de nouveaux lâchers.



AOÛT

SEPTEMBRE

**JUILLET**

**Cahier de la Biodiversité n°1  
« Stratégies européennes  
pour l'alimentation et la  
biodiversité et agriculture  
française »**

Pour mieux tenir informé.e.s nos adhérent.e.s des analyses et propositions de notre association, nous avons décidé de lancer une nouvelle formule, *Les Cahiers de la Biodiversité*, qui devraient paraître une dizaine de fois par an.



**Pour un plan de relance  
(et un Pacte productif)  
qui intègre des enjeux de  
biodiversité !**

Humanité et Biodiversité a adressé au Ministre de l'économie et au Premier Ministre 15 propositions pour intégrer des mesures en faveur de la biodiversité dans le plan de relance, dont l'éco-conditionnalité des aides qui seront accordées aux entreprises.

**La Tourterelle des bois  
sauvée de justesse par le  
Conseil d'Etat**

Le juge des référés du Conseil d'État a ordonné la suspension immédiate de l'autorisation de la chasse de la tourterelle des bois pour la saison 2020-2021, allant à l'encontre de la volonté du gouvernement. Il note en effet « *que l'espèce a diminué de près de 80 % en 15 ans, que les experts recommandent l'interdiction de la chasse de cet oiseau sauvage et que le gouvernement n'a pas apporté d'éléments permettant de justifier son autorisation* ».

**Emmanuel Macron  
interdit la chasse à la glu  
pour la saison 2020-2021**

H&B mobilisée contre cette pratique de chasse cruelle et d'un autre temps a salué la décision du Président de la République.



**La concertation est un  
facteur de réussite pas une  
contrainte**

Humanité et Biodiversité dénonce les reculs inacceptables en matière de participation et de concertation préalable du public aux décisions ayant un impact sur l'environnement présents dans le projet de loi d'accélération et de simplification de l'action publique (Asap).



**Projet de loi de finances  
2021 : la biodiversité, encore  
la grande oubliée !**

Humanité et Biodiversité salue les efforts faits par le Gouvernement en termes de transition écologique mais déplore le manque d'initiative en matière de protection de la biodiversité. Elle demande au gouvernement et aux parlementaires de reprendre les propositions faites par l'association afin d'être à la hauteur des enjeux en termes de protection de la biodiversité.



## 12 idées-clés pour tous ceux qui veulent ménager la biodiversité

À travers un petit guide, Humanité et Biodiversité vous présente 12 idées-clés pour mieux comprendre la biodiversité et découvrir les actions à mettre en place pour la préserver.



## Agriculture : produire plus, produire mieux ? Quels choix de gestion agricole ?

Ce sont les questions auxquelles ont tenté de répondre les cinq intervenants de la table-ronde organisée par Entreprises Pour l'Environnement dont Bernard Chevassus-au-Louis, président d'Humanité et Biodiversité.

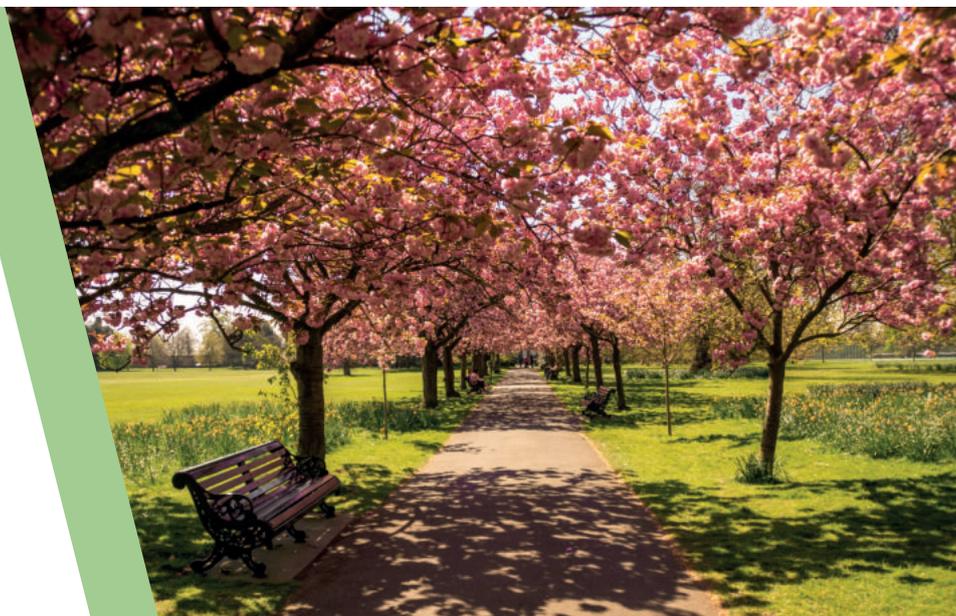
## « 10<sup>èmes</sup> Assises Nationales de la Biodiversité »

Humanité et Biodiversité, partenaire de cet évènement annuel organisé par les Eco-maires, IDEAL Connaissances et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), a encore cette année participé et animé plusieurs ateliers sur l'artificialisation, la nature, l'économie, l'agriculture et l'aménagement du territoire.

## OCTOBRE

### Les parlementaires votent le retour des néonicotinoïdes interdits depuis 2018

Alors que tous les indicateurs traduisant l'érosion de la biodiversité sont au rouge, H&B a manifesté son opposition à la réintroduction temporaire des néonicotinoïdes, ces insecticides tueurs d'abeilles, afin de sauver la filière de la betterave sucrière. Une décision inacceptable d'un point de vue environnemental et de santé publique bien sûr, mais plus encore d'un point de vue démocratique et politique.



## NOVEMBRE

## DÉCEMBRE

### Vous reprendrez bien un peu de nature dans votre ville ?

Dans le cadre de son partenariat avec Eiffage en faveur de la nature en ville, Humanité et Biodiversité a participé à la série de Radio Immo, Des villes et des hommes. L'occasion de présenter nos travaux et réflexions sur la «nature en ville» et nos demandes de changements dans les réglementations.

### Et tout au long de cette année...

...nous avons travaillé à la préparation d'un colloque «Une seule santé, en pratique ?» qui s'est tenu le 17 mars 2021.



# CHIFFRES CLÉS

de l'année 2020

50 360

ABONNÉS SUR FACEBOOK

5 944

heures de bénévolat

4 006

hectares couverts par des Oasis Nature

PLUS DE  
3 000

membres et sympathisants recevant la newsletter

1 103

mentions dans les médias

14 370

MEMBRES INSCRITS SUR LE SITE INTERNET D'HUMANITÉ ET BIODIVERSITÉ

74

réunions, rencontres, groupes de travail, conférences ou colloques avec Bernard Chevassus-au-Louis

1 246

Oasis Nature au total en 2020

44

Comités, Commissions, Conseils dans lesquels Humanité et Biodiversité siège

326

ARTICLES PUBLIÉS SUR LE SITE INTERNET D'HUMANITÉ ET BIODIVERSITÉ

24 ASSOCIATIONS MEMBRES



# 1. LA BIODIVERSITÉ POUR TOUS : MOBILISER ET SENSIBILISER

## 1.1 Communication et sensibilisation

p.15-17

## 1.2 Les Oasis Nature

p.18-19

## 1.3 En région et en visio avec notre président, Bernard Chevassus-au- Louis

p.20

# NOS ACTIONS 2020



# 1. LA BIODIVERSITÉ POUR TOUS :

mobiliser et sensibiliser

## 1.1 Communication et sensibilisation

Au quotidien et malgré la crise de Covid-19, Humanité et Biodiversité s'est adaptée et a, tout au long de l'année 2020, continué à participer à la sensibilisation et la mobilisation du plus grand nombre par ses publications sur son site internet, via sa newsletter mensuelle, sur ses réseaux sociaux, ses publications papier, ses interventions dans les médias mais aussi en animant des visioconférences et en développant son réseau « Oasis Nature ».

### L'Echo, notre bulletin trimestriel adhérent

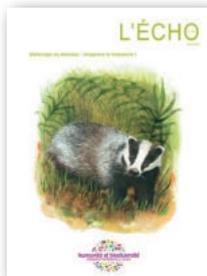
L'Echo suit une ligne éditoriale bien définie. Dans chaque numéro, on trouve ainsi « L'histoire et l'image de la saison » qui met en lumière un territoire et sa biodiversité, le dossier thématique, les actualités des Oasis Nature, les positions et l'agenda de notre association.



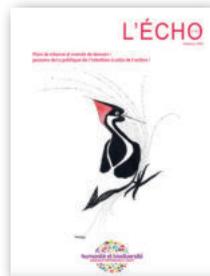
L'Echo n°118 (hiver 2019-2020)  
« Politique agricole commune (PAC) : une opportunité à ne pas manquer pour la biodiversité »



L'Echo n°119 (printemps 2020)  
« Rapport d'activité 2019 »



L'Echo n°120 (été 2020)  
« Déterrage du blaireau : stoppons le massacre ! »



L'Echo n°121 (automne 2020)  
« Plan de relance et monde de demain : passons de la politique de l'intention à celle de l'action ! »



Echo n°122 (hiver 2020-2021)  
« Forêts et biodiversité »

### 12 idées-clés pour tous ceux qui veulent ménager la biodiversité

Nous pouvons tous, à notre échelle, agir pour la préservation de la biodiversité. Humanité et Biodiversité présente 12 idées essentielles pour enrayer le déclin des espèces animales et végétales. **À commander sur : [www.humanite-biodiversite.fr](http://www.humanite-biodiversite.fr)**



### Forêts françaises en crise

Six ONG spécialisées sur l'environnement et la biodiversité, dont H&B, ont décidé de mettre en commun et de partager leurs constatations, leurs réflexions pour bâtir un constat de l'état des forêts françaises et surtout d'être force de propositions constructives pour l'avenir de ces forêts dans ce rapport collectif « Forêts françaises en crise ». **À retrouver sur : [www.humanite-biodiversite.fr](http://www.humanite-biodiversite.fr)**



### Pour que vive la Nature

Pour la journée mondiale de la biodiversité 2020, 14 associations et fondations, dont H&B, ont remis leur livre blanc « Pour que vive la Nature » à la Ministre Elisabeth Borne, fruit d'un travail engagé durant plusieurs mois dans la perspective de la prochaine Stratégie nationale pour la Biodiversité 2021-2030. **À retrouver sur : [www.humanite-biodiversite.fr](http://www.humanite-biodiversite.fr)**



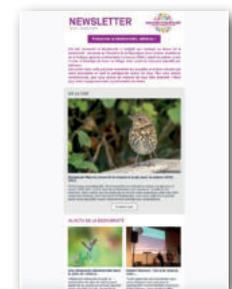
### Charte ECT

H&B est partenaire du Groupe ECT spécialisé dans l'aménagement et la valorisation des terres de chantiers urbains. En 2020, ECT s'est engagé, à travers une charte, à préserver la biodiversité de chacun de ses sites. Nous sommes fiers de les accompagner vers une meilleure prise en compte du vivant dans leurs activités !



### Newsletter mensuelle

La newsletter d'H&B est suivie par plus de 3 000 membres et sympathisants. Dernières actions menées, actualités biodiversité, événements à ne pas manquer, espèces à préserver dans une Oasis Nature... autant d'informations captivantes à découvrir ! **Abonnez-vous sur : [www.humanite-biodiversite.fr](http://www.humanite-biodiversite.fr)**



## Les Cahiers de la Biodiversité

Lancés en juillet 2020, les Cahiers de la Biodiversité d'Humanité et Biodiversité paraissent une dizaine de fois par an et sont adressés par mail à nos adhérents. Ils présentent les analyses ou propositions de notre association sur des sujets liés à la connaissance et à la gestion de la biodiversité ou à d'autres aspects (agriculture et alimentation, santé, énergie, aménagement du territoire...) pouvant avoir des incidences sur la biodiversité.



### Listes des parutions numériques parues en 2020 :

**Cahier de la Biodiversité n°1** : Stratégies européennes pour l'alimentation et la biodiversité et agriculture française

**Cahier de la Biodiversité n°2** : Nos systèmes alimentaires sont-ils durables ?

**Cahier de la Biodiversité n°3** : Comment aller vers des systèmes alimentaires durables ?

**Cahier de la Biodiversité n°4** : Néonicotinoïdes et compétitivité de la production française de betterave

**Cahier de la Biodiversité n°5** : Plan de relance de l'économie et biodiversité

## DES PROJETS QUI ONT VU LE JOUR EN 2020...

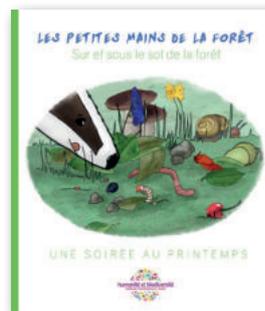
### Revue H&B n°6



Dans ce nouveau numéro de la Revue H&B, vous découvrirez comment historiens, écologues, sylviculteurs, responsables politiques mais aussi économistes, psychologues et sociologues... et même magiciens considèrent la forêt, ses hôtes et ses « usagers », humains et non-humains, et ceci dans leur histoire, leur présent et leur devenir.

À commander sur : [www.humanite-biodiversite.fr](http://www.humanite-biodiversite.fr)

### Les Petites Mains de la forêt



H&B a travaillé fin 2020 sur sa toute première collection de livres jeunesse illustrés visant à susciter la curiosité des jeunes lecteurs (8-11 ans) à propos de la biodiversité des espaces forestiers et des espèces qui y cohabitent. Le tout, en donnant accès à des connaissances scientifiquement sourcées et à des activités ludiques et pédagogiques.

Bientôt disponible sur : [www.humanite-biodiversite.fr](http://www.humanite-biodiversite.fr)

### Végétalisons nos balcons



Faites de votre balcon un véritable havre de paix pour la faune et la flore urbaines. Grâce aux explications illustrées de notre tout nouveau guide « Végétalisons nos balcons », appliquez facilement nos conseils de jardinage pour votre Oasis Nature et devenez un.e oasisien.nne engagé.e dans la préservation de la biodiversité !

À commander sur : [www.humanite-biodiversite.fr](http://www.humanite-biodiversite.fr)

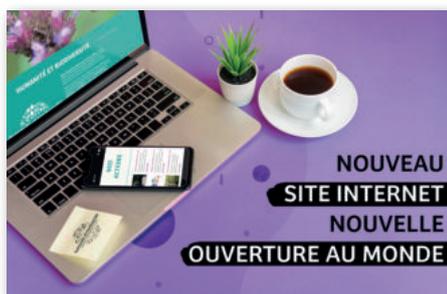
### Familles engagées pour la biodiversité



visuel non contractuel

Gaspillage alimentaire, économies d'énergie, tri des déchets, mobilités douces... les idées ne manquent pas pour préserver la biodiversité chez soi, en famille ! Cette plaquette en cours de réalisation avec l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) donnera aux familles désireuses de faire un geste pour la biodiversité des pistes d'actions faciles à mettre en place et leurs bienfaits sur la biodiversité !

Bientôt disponible sur : [www.humanite-biodiversite.fr](http://www.humanite-biodiversite.fr)



### Le nouveau site internet d'Humanité et Biodiversité

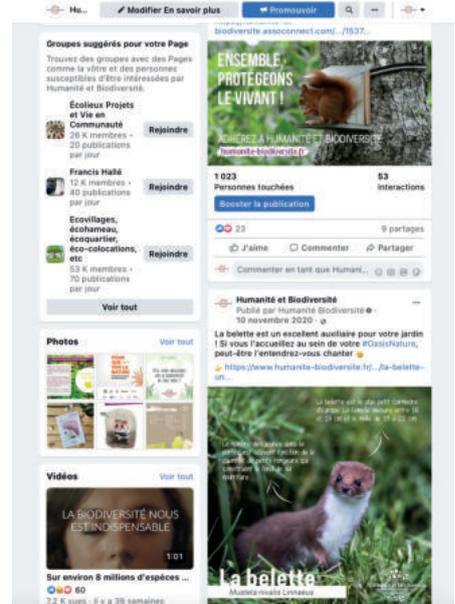
Durant toute l'année 2020, l'équipe d'Humanité et Biodiversité a travaillé d'arrache-pied pour proposer à ses adhérents un site internet à l'interface plus actuelle et à la navigation simplifiée. Tout a été pensé pour faciliter la vie de nos adhérents ! Un espace-membre vous permet désormais d'accéder en toute autonomie à l'historique de vos adhésions/dons et de commenter les publications de l'association. L'une de nos nombreuses nouveautés : une page boutique sur laquelle vous pouvez commander en ligne nos ouvrages. Restez connecté.e.s ! De nouveaux contenus seront ajoutés au fur et à mesure.

# UNE PRÉSENCE ACCRUE SUR LE WEB

## f Facebook

Relais des articles du site internet, infos pratiques :

- **51 085** mentions j'aime (+ 638 par rapport à 2019)
- **50 360** abonnés (+ 2 437 par rapport à 2019)



## 📰 Couverture médiatique

1 **103** mentions dans les médias (+ 307 par rapport à 2019) :

- **994** web (+ 307 par rapport à 2019)
- **109** presse (- 179 par rapport à 2019)

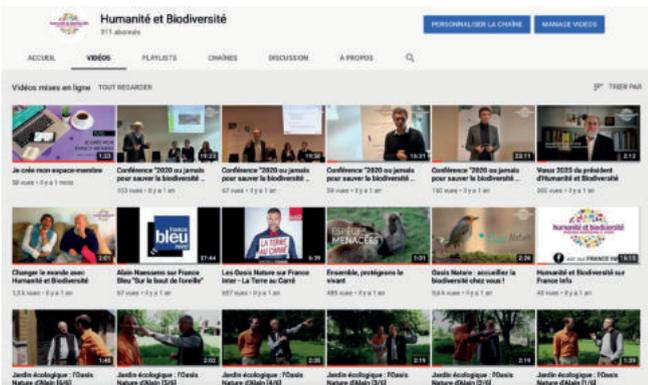
## 📺 Youtube : vidéos d'Humanité et Biodiversité

- **308** abonnés (+ 68 par rapport à 2019)
- **33** vidéos (+ 4 par rapport à 2019)

## in LinkedIn

Relais des articles du site internet avec dimension professionnelle (création le 06/12/2019)

- **1 331** abonnés (+ 1 297 par rapport à 2019)
- **180** publications (+ 164 par rapport à 2019)



## 🐦 Twitter

Relais des articles du site internet

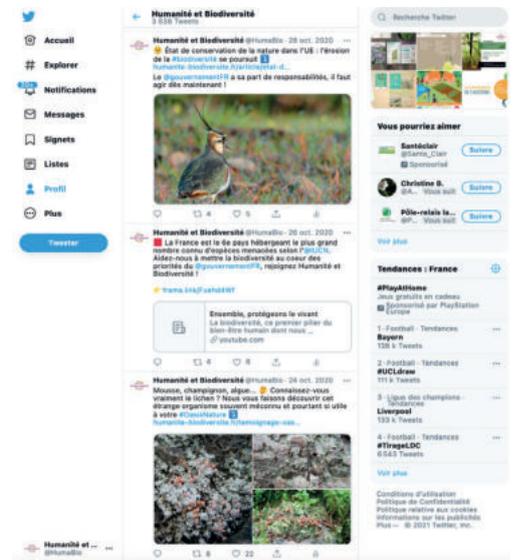
- **3 900** abonnés (+ 444 par rapport à 2019)
- **377** tweets (+ 260 par rapport à 2019)

## 🖱 Site internet

326 articles ont été publiés (- 75 par rapport à 2019) :

- **157** par l'association (+25 par rapport à 2019)
- **169** par la communauté (- 100 par rapport à 2019)

14 370 inscrits sur notre site internet (+ 831 par rapport à 2019)



## 1.2 Les Oasis Nature

Une Oasis Nature est un lieu de vie et de paix où l'homme est en harmonie avec un environnement riche. Une Oasis Nature c'est un jardin, un parc, mais pourquoi pas une terrasse ou un balcon, où la nature est respectée et peut se développer. C'est un espace non chassé où l'on favorise la faune et la flore. Et la nature, ingénieuse, vous étonnera ! Quelques mètres carrés suffisent à l'apparition d'une flore et d'une faune riche et diversifiée ! Le réseau Oasis Nature est un axe fort de l'action d'Humanité et Biodiversité qui fait le choix de la biodiversité partout, par tous et pour tous !



### LE RÉSEAU DES OASIS NATURE EN 2020, C'EST :

**1 246** Oasis Nature

dont **136** nouvelles Oasis Nature

soit **4 006** hectares au total

**15** [oasien.ne.s](https://oasien.ne.s) ont ouvert les portes de leur Oasis Nature à l'occasion de l'édition 2020 de la Fête de la Nature contre seulement 7 en 2019 !

**1** action fédératrice « Mon Oasis Nature et moi » sur les réseaux sociaux l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité du 22 mai 2020.

### UN NOUVEAU PARTENAIRE OASIS NATURE : LE GROUPE PAPREC

En septembre 2020, le Groupe PAPREC a rejoint la liste des partenaires engagés pour la biodiversité de notre association !

Cet engagement s'inscrit dans une volonté commune de développer une relation sur le long terme et soutenir des actions d'Humanité et Biodiversité, et plus particulièrement celles traitant des enjeux liés à la biodiversité à travers le déploiement des Oasis Nature sur les différents sites de PAPREC.



### TOP 5 DES OASIS NATURE EN SUPERFICIE POUR L'ANNÉE 2020



À Salernes (83), un particulier a créé une Oasis Nature de 10,8 hectares.



À Thionville (57), un particulier a créé une Oasis Nature de 6,6 hectares.



À Seclin (59), un particulier a créé une Oasis Nature de 5 hectares.



À Le Plessis-Robinson (92), un particulier a créé une Oasis Nature de 3,6 hectares.



À Kergrist-Moëlou (22), un particulier a créé une Oasis Nature de 3,5 hectares.

## ZOOM SUR UNE OASIS NATURE 2020

## LAURIE ET SON OASIS NATURE QUI FOISONNE DE VIE !

Situés sur le piémont pyrénéen, en Ariège (09), les 3 600 m<sup>2</sup> de terrain de Laurie de Brondeau, adhérente et graphiste/illustratrice qui a travaillé pour Humanité et Biodiversité, sont aménagés en faveur de la biodiversité.

Même si elle n'a rejoint le réseau Oasis Nature qu'en 2020, elle a commencé en 2018 par la plantation d'une haie champêtre et d'essences locales. Ce type de haie à l'avantage de ne pas nécessiter d'arrosage (elle est paillée) et elle offrira gîte et couvert pour de nombreux animaux !

Elle a également créé deux mares végétalisées où se reproduisent des rainettes méridionales, des grenouilles vertes, des tritons palmés et marbrés, au moins cinq espèces de libellules et de multiples autres insectes. Elles sont également très utiles aux oiseaux l'été où hirondelles, rouge-queues, chardonnerets, bergeronnettes et mésanges viennent s'y rafraîchir ! Des petits murets de pierres sèches sont également disposés à proximité de la mare. Ils plaisent beaucoup aux lézards.

“ C'est un régal pour les yeux à toutes les saisons et un enrichissement au quotidien, que ce soit en termes d'apprentissage de la nature ou de bien-être pour la famille et nos proches.

Laurie a aussi implanté un verger de variétés anciennes de fruitiers. Cette zone du terrain est entretenue de manière écologique par trois brebis. Cette passionnée de nature a pour projet d'installer un grand nombre de nichoirs et de refuges à insectes dans ce verger.

Et ce n'est pas fini ! À l'extérieur de la zone pâturée, elle a laissé des espaces « sauvages », qui offrent à observer un vaste cortège de plantes à fleurs (dont quelques orchidées), d'insectes pollinisateurs, de sauterelles, de criquets et même de petits rongeurs comme la musaraigne qui vient s'y réfugier.

Enfin, un potager naturel alimenté par un compost et des massifs de vivaces aromatiques et mellifères viennent compléter ce tableau. Au total, ce sont plus de 250 arbres qui ont été plantés ! Un immense merci à Laurie de Brondeau, adhérente et oasisienne d'Humanité et Biodiversité, et créatrice de l'Atelier Nature et Territoires ([atelier-nature-et-territoires.fr](http://atelier-nature-et-territoires.fr)).



## JOURNÉE MONDIALE DE LA BIODIVERSITÉ 2020

## « MON OASIS NATURE ET MOI »

Malgré le confinement, les membres d'Humanité et Biodiversité se sont plus que jamais mobilisés pour fêter la Journée mondiale de la biodiversité !

Le 22 mai 2020, ils ont partagé leurs conseils pour protéger la faune et la flore de leurs Oasis Nature en participant, sur les réseaux sociaux, à notre action « Mon Oasis Nature et moi » avec le hashtag #MonOasisNature.

Jean-Dominique, à Izeure (21), nous a ainsi informé qu'il privilégie les haies naturelles (ronces, églantiers, prunelliers...), de véritables réservoirs pour oiseaux, insectes et petits mammifères.

Caroline et Vincent, à Lille (59), ont également participé à l'action en témoignant des variétés complémentaires qu'ils cultivent, des abris qu'ils créent pour les insectes, des fleurs, fruitiers, abrutistes, légumes qu'ils mélangent, et du calendrier lunaire qu'ils suivent consciencieusement...

Au final, les 24 publications ont généré près de 73 000 vues sur la page Facebook d'Humanité et Biodiversité ! Un succès qui n'aurait pas été possible sans nos adhérents et sympathisants. **MERCY !**

## 1.3 En région et en visio avec notre président, Bernard Chevassus-au-Louis



Tout au long de l'année 2020, notre président Bernard Chevassus-au-Louis a répondu présent aux invitations à des conférences organisées par nos référents régionaux, nos membres, associations, élus et professionnels.

- 13 janvier** ● Intervention au forum universitaire sur le thème « L'animal, un être humain comme les autres ? » (Boulogne-Billancourt)
- 15 janvier** ● Interview de Radio Notre Dame sur la biodiversité (Paris)
- 23 janvier** ● Conférence au Lions Club sur « Biodiversité et changements climatiques » (Orléans)
- 30 janvier** ● Grand témoin du colloque de l'INAO sur les fromages au lait cru (Paris)
- 31 janvier** ● Intervention au lancement de la journée mondiale sur les zones humides (Saint-Omer)
- 10 février** ● Rencontre avec des adhérents H&B de Nouvelle Aquitaine (Bordeaux)
- 12 et 13 février** ● Rencontre avec le Président de la République et lancement de l'OFB (Chamonix)
- 27 février** ● Salon de l'agriculture. Participation à l'émission STOP Intox sur le principe de précaution (Paris)
- 5 mars** ● Intervention à la présentation des « 10 mesures pour les municipales » du Pacte du pouvoir de Vivre (Paris)
- 5 mars** ● Intervention au séminaire à la Cour de cassation sur la justice environnementale (Paris)
- 9 mars** ● Conférence à la chambre d'agriculture de Normandie sur la transition en agriculture (Caen)
- 22 mai** ● Remise à Madame Borne du livre blanc du club 14 « Pour que vive la nature » (Paris)
- 24 juin** ● Présentation du livre blanc au groupe environnement du CESE (visio)
- 29 septembre** ● Colloque de l'AHPNE (Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement). Participation à la table ronde « Doit-on abandonner l'usage du terme « Biodiversité » et revenir à celui de Nature ? » (Pierrefitte)
- 7 octobre** ● Assises nationales de la Biodiversité. Participation à la table-ronde « Santé et Biodiversité » et à la table-ronde de clôture du colloque « Biodiversité et Economie » (Massy-Palaiseau)
- 13 octobre** ● Intervention en ouverture du Symposium européen sur la biodiversité du CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière) (Paris)
- 23 novembre** ● Intervention à la conférence « Biodiversité et Santé » en Ile de France (visio)
- 23 novembre** ● Participation à la table-ronde « Santé » de la revue Valeurs vertes (visio)
- 2 décembre** ● Intervention au colloque « Biomasse » d'EPE (Entreprise pour l'environnement) (visio)
- 17 décembre** ● Intervention sur les relations humains-nature à l'ACTA (Association des Centres Techniques agricoles) (visio)
- 18 décembre** ● Présentation du Livre Blanc des ONG sur la stratégie nationale biodiversité à madame Gounot (Ministère de l'Economie) (visio)

## INÉDIT : « LA TERRE VUE DU CŒUR » EN PROJECTION VIRTUELLE

Habituellement, le président et les administrateurs d'Humanité et Biodiversité se mobilisent en animant, dans les cinémas partenaires, des soirées-débats autour de la projection du film « La Terre Vue du Cœur », dont notre président d'honneur Hubert Reeves constitue le fil rouge. Des rencontres toujours très appréciées du public qui peut ainsi échanger avec notre association au sujet de l'avenir de notre planète.

En soutien aux cinémas et autres lieux culturels fermés pour cause de pandémie de Covid-19, le producteur du film *Les Alchimistes* a mis en place des séances de cinéma virtuelles durant le confinement. Les 6 et 22 mai, nous pouvions ainsi vivre un moment riche en émotions puisque Hubert Reeves a eu l'honneur d'introduire les séances avec un message vidéo. L'occasion d'avoir le regard du scientifique sur le bouleversement de la biodiversité causé par la crise sanitaire actuelle.

Tout comme au cinéma, le film s'est terminé par un temps d'échange avec les participants sur la plateforme virtuelle. Au total, ce sont près de 1 000 personnes qui ont répondu à l'appel ! Grâce à la générosité de la réalisatrice du film, Iolande Cadrin-Rossignol, 1€ a pu être reversé à notre association par billet acheté.

Commandez votre DVD sur notre boutique en ligne : [www.humanite-biodiversite.fr](http://www.humanite-biodiversite.fr)



## UNE TRAVERSÉE DE LA FRANCE À PIED INOUBLIABLE

Durant tout l'été 2020, les membres d'Humanité et Biodiversité ont pu suivre les aventures de Justine et Maxime, deux passionnés de nature ayant décidé de rejoindre à pied les deux extrêmes Sud de notre beau pays. Leur objectif ? S'immerger dans les environnements ruraux et sauvages pour renouer un contact sensible avec le vivant.

Ils ont apporté leur soutien à notre association en nous reversant l'intégralité des dons qu'ils ont récoltés (1 020 € au total) afin de donner une voix aux ours, aux abeilles sauvages, ainsi qu'à tous les autres vivants qui ont aujourd'hui les plus grandes difficultés à revendiquer leur place en France et sur la planète.

Au final, Justine et Maxime ont marché 88 jours, soit 1 474 km, grimpé 55 970 m de dénivelés et essuyé 500 millimètres de précipitations qui se sont abattus en 24h sur la vallée de la Roya, le 02 octobre dans les Alpes-Maritimes lors de la tempête Alex.

Humanité et Biodiversité est partante pour une excursion 2021 à la découverte de la biodiversité française (si le contexte sanitaire le permet) !

Plus d'infos sur : [www.max-de-nature.fr](http://www.max-de-nature.fr)



## 2. LA BIODIVERSITÉ PARTOUT : PROPOSER ET CONVAINCRE

2.1 Contribuer à l'ambition et à la réussite des politiques dédiées à la biodiversité

p.23-28

2.2 Porter les enjeux de la biodiversité au sein de la transition écologique et solidaire et du dialogue environnemental

p.28-34

2.3 Représentations extérieures

p.35

# 2. LA BIODIVERSITÉ PARTOUT :

## proposer et convaincre

L'année 2020 devait être une année ponctuée de grands rendez-vous nationaux et internationaux pour la biodiversité : Le Congrès mondial de l'IUCN à Marseille en juin 2020 et la COP biodiversité de Kunming en octobre. Cette année a finalement été bouleversée par la situation sanitaire liée à l'émergence de la pandémie de la Covid-19. Ces événements ont été repoussés et nous avons adapté notre programme de travail à la situation inédite que nous traversons. Malgré la pandémie, Humanité et Biodiversité est restée active et a continué à développer des propositions, produire des idées, et renforcer ses actions pour mobiliser le plus grand nombre.

La crise sanitaire a mis sur le devant de la scène les liens étroits qui unissent notre santé à l'état de santé des écosystèmes et nous avons œuvré pour que cette dimension soit prise en compte dans le futur plan d'action santé-environnement. Nous avons poursuivi et renforcé nos travaux sur la lutte contre l'artificialisation des sols, travaillé avec d'autres associations à contribuer à la future Stratégie Nationale Biodiversité 2021-2030. Agriculture et biodiversité, Plan de relance post Covid-19, espèces sauvages à préserver (comme le blaireau) et nos forêts ont notamment fait l'objet de dossiers spéciaux dans notre publication L'Écho. Nous nous sommes également associés à la réussite de la mise en action de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de ses programmes en faveur de l'engagement pour la biodiversité des entreprises et des collectivités locales. Et bien entendu, nous avons suivi avec attention les travaux et les mesures de la Convention Citoyenne pour le Climat et le projet de loi issu de leurs travaux. Sur tous ces dossiers, H&B met régulièrement à contribution les membres de son Conseil d'Administration, de son Conseil Scientifique « Les compagnons d'H&B », des chercheurs et experts extérieurs dans le cadre d'études prospectives sur les sujets liés à la biodiversité.

En 2020 nous sommes restés très investis sur les dossiers relatifs à l'économie de la biodiversité, la fiscalité écologique, la gouvernance et le dialogue environnemental et encore et toujours sur tous les sujets permettant de contribuer à l'ambition et la réussite des politiques dédiées à la biodiversité (1) et attachés à porter les enjeux de la biodiversité au sein de toutes les politiques sectorielles afin d'accélérer la transition écologique et solidaire (2).

### 2.1 QUELQUES-UNES DE NOS ACTIONS POUR : CONTRIBUER À L'AMBITION ET À LA RÉUSSITE DES POLITIQUES DÉDIÉES À LA BIODIVERSITÉ

Humanité et Biodiversité a mobilisé son expertise et son savoir-faire pour la réussite de l'ensemble des politiques dédiées à la reconquête de la biodiversité : trame verte et bleue, atlas de biodiversité communale, observatoire national de la biodiversité, dispositifs en faveur de la faune (espèces protégées, espèces exotiques envahissantes...) et des milieux (SCAP, PNZH, Natura 2000...), liens avec les politiques sectorielles dont le triptyque « Éviter Réduire Compenser », et bien sûr la question du financement de la biodiversité (PLF 2021 entre autres).

H&B s'est aussi attachée à suivre, à contribuer ou à évaluer de manière quotidienne les principales politiques publiques nationales et régionales portant sur la biodiversité. Cela s'est traduit par une participation active aux processus de concertation ainsi qu'aux différents comités de dialogue pour la mise en œuvre de ces politiques publiques : le Comité National de la Biodiversité, certains Comités Régionaux de la Biodiversité (Pays-de-la-Loire avec X réunions, PACA, Occitanie), le conseil d'administration de l'Office Français de la Biodiversité, la Commission Nationale Mer et Littoraux, le Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le groupe national de suivi et de d'échanges pour la mise en place du Plan National d'Actions sur le loup, le Groupe National Zones Humides, le Groupe National Santé-Environnement, le comité de pilotage de l'Observatoire national de la biodiversité, le comité de pilotage ERC, le comité de pilotage d'EFESE...



### La Stratégie Nationale Biodiversité (SNB) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

#### Une première année pour l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

Après s'être fortement investie dans la création de ce nouvel établissement public né de la fusion de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) en 2020, Humanité et Biodiversité a pris une part active au bon fonctionnement de l'Office Français pour la Biodiversité.

En février, nous étions présents à Chamonix pour le lancement de l'OFB par le Président de la République. Notre Président, Bernard Chevassus-au-Louis, faisait partie de la dizaine d'experts qui ont accompagné le Président de la République pour partager avec lui les enjeux liés à la préservation de notre patrimoine naturel.

Nommée par arrêté ministériel membre du Conseil d'administration de l'OFB au titre de l'association, notre directrice, Sandrine Bélier, a été élue 1ère Vice-Présidente en mars 2020.

Nous nous sommes consacrés à la réussite de la mise en action de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et plus particulièrement de ses programmes en faveur de l'engagement pour la biodiversité des entreprises et des collectivités locales. Nous avons rejoint le Comité de pilotage d' « Entreprises Engagées pour la Nature » et accompagné nos partenaires dans leurs engagements. Nous avons également poursuivi la promotion des Atlas de la Biodiversité Communale et de la démarche « Territoires Engagés pour la Nature ». Et nous avons lancé, en partenariat avec l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) le travail sur une plaquette « Familles engagées pour la Nature ».

Enfin, tout au long de l'année, nous avons défendu l'octroi de moyens humains et financiers supplémentaires pour la biodiversité, notamment dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2021 et dans le Plan de relance.



### Contribution à la future Stratégie Nationale pour la Biodiversité (2020-2030)

Le 22 mai 2020, journée mondiale de la biodiversité, Humanité et Biodiversité, avec 13 autres associations et fondations qui agissent dans ce domaine présentaient le **Livre blanc « Pour que vive la Nature »**.

Ce Livre blanc est le fruit d'un travail engagé depuis plusieurs mois, dans la perspective de la prochaine Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2021-2030 qui fera suite au Congrès Mondial de l'UICN et de la 15<sup>ème</sup> COP pour la biodiversité.

Compte tenu de la crise de la Covid-19, nos 14 associations de connaissance, protection et éducation à la biodiversité ont intégré, dans leurs analyses et leurs propositions d'actions, la crise sanitaire en la replaçant dans une perspective plus globale et systémique et en soulignant les responsabilités humaines. Nous proposons d'en tirer toutes les conséquences et tous les enseignements. Nous formulons des pistes de transformation et d'actions pour exposer une autre vision du monde, de nos sociétés et de l'économie afin que nature vive, humains compris, seule manière d'éviter qu'advienne d'autres crises de même ampleur.

## RÉSUMÉ DU PRÉAMBULE DU LIVRE BLANC « POUR QUE VIVE LA NATURE »

« L'épidémie de Covid-19 qui affecte l'ensemble de l'humanité interroge les relations profondes existant entre les humains entre eux d'un côté, et entre les humains et le reste de la nature de l'autre. La responsabilité des humains est totale car ce sont bien leurs pratiques, fortement impactantes pour la biodiversité et souvent illégales, qui favorisent la transmission d'agents pathogènes de la faune sauvage aux humains. En altérant gravement les fonctionnalités des écosystèmes et leurs capacités de résilience, les humains les empêchent notamment de jouer leur rôle de régulateur des agents pathogènes et de leur diffusion.

Cette crise sanitaire révèle donc une crise bien plus globale, systémique, qui remet en cause les modes d'exister humains actuels fondés sur une hyperconsommation de biens et d'énergies, des circulations massives et irraisonnées de biens et de personnes, certaines inégalités ainsi que sur une destruction continue et généralisée des biens communs et de l'écosphère au profit d'intérêts privés à court terme.

Pour les associations de connaissance, protection et éducation à la biodiversité, la seule manière d'éviter qu'advienne d'autres crises de même ampleur est de définir une nouvelle trajectoire collective et globale. Il s'agit tout à la fois, par des politiques coordonnées et volontaristes, d'améliorer l'état de l'écosphère et d'assurer une vie meilleure à l'ensemble des humains.

La sobriété doit être au cœur de cette nouvelle trajectoire, qui doit se construire sur la biodiversité et les solutions qu'elle nous offre. Restaurer dès à présent les fonctionnalités écologiques permettra d'anticiper les crises environnementales et leurs effets délétères en diminuant la vulnérabilité de nos sociétés et de nos économies et en augmentant nos capacités communes de résistance et de résilience.

Imaginer et, surtout, mettre en œuvre concrètement une autre manière d'habiter la Terre, une société réconciliée avec la nature, plus juste, plus solidaire, plus consciente de nos limites et de celles de notre planète constitue un immense défi.

Ce Livre blanc vous propose de mieux le comprendre, à travers trois volets, un état des lieux de la biodiversité dans notre pays et dans le monde, un regard sur les politiques passées et, enfin, quelques grandes propositions d'actions pour demain ».



Consultez le Livre blanc « Pour que vive la Nature » sur : [www.humanite-biodiversite.fr](http://www.humanite-biodiversite.fr)

# LES TROIS VOILETS DE NOTRE LIVRE BLANC (62 PAGES)

## « POUR QUE VIVE LA NATURE »

**1<sup>er</sup> volet** : il présente l'état actuel de la biodiversité dans notre pays. De par la situation géographique de l'hexagone, ses territoires outre-mer et son espace maritime, la France figure parmi les pays les plus riches du point de vue de sa biodiversité. Malheureusement, il fait aussi partie des 10 pays au monde abritant le plus d'espèces menacées.

Les causes, bien connues, de raréfaction des espèces s'accroissent. Pourtant, preuve est faite que les solutions existent. Certains résultats ponctuels ont pu être atteints. Des espèces autrefois menacées ont fait leur retour. Ces quelques succès, ponctuels, sont autant d'exemples qui doivent nous encourager à passer à la « vitesse supérieure ».



**2<sup>ème</sup> volet** : il propose un bilan et une analyse des politiques passées dédiées à la protection de la nature et de la biodiversité depuis 60 ans. Trois grandes périodes sont distinguées : 1960-1990 ; 1990-2010, 2010-2020. De ces décennies de politiques publiques en faveur de la biodiversité, nous retenons **cinq principes** simples qui devront donc guider l'action pour la décennie à venir, et même à plus long terme.

1. Une priorité forte doit être accordée à la correction des effets négatifs de diverses politiques sectorielles, nationales ou territoriales, défavorables à la biodiversité ;
2. Une véritable volonté politique des acteurs publics apparaît indispensable, à tous les niveaux d'actions, des communes à l'État ;
3. Il apparaît essentiel de définir des objectifs et des indicateurs de résultats communs à tous les opérateurs, pouvant attester de l'efficacité des politiques menées ;
4. Une coordination forte apparaît nécessaire entre tous les opérateurs impliqués ;
5. Il est indispensable de mieux écouter les diagnostics et propositions des acteurs de la société civile, en particulier celles des instances consultatives mises en place.



**3<sup>ème</sup> volet** : le troisième volet de ce livre blanc présente nos principales propositions pour une nouvelle stratégie française pour la biodiversité, qui reposent sur **huit ambitions**, que nous déclinons en 36 objectifs. Pour chaque objectif, nous présentons une sélection d'actions concrètes qui pourraient être mises en œuvre.

Les deux premières ambitions visent à améliorer à la fois la gouvernance de la biodiversité et les outils financiers à travers une gouvernance inclusive et planifiée, coordonnant et mobilisant les acteurs (**ambition 1**) et un dispositif économique, financier et fiscal au service de la protection de la nature et de la lutte contre le changement climatique (**ambition 2**).

Les trois ambitions suivantes visent à faire prendre en compte les enjeux de la biodiversité sur l'ensemble de notre territoire et par toutes les activités qui s'y déploient en intégrant les objectifs de biodiversité et les solutions fondées sur la nature dans les principales politiques sectorielles (**ambition 3**), en réduisant à la source les pressions qui s'exercent sur la biodiversité en ciblant les déterminants socio-économiques qui les génèrent (**ambition 4**) ainsi qu'en protégeant et en restaurant durablement les milieux naturels, les espèces et leur capacité d'évolution dans un cadre cohérent d'aménagement du territoire (**ambition 5**).

Enfin, les trois dernières ambitions visent à ce que cette stratégie s'inscrive au cœur de notre société et soit mise en œuvre de manière pérenne, suivie et évaluée grâce à la sensibilisation, la formation et la mobilisation des citoyens et de tous les acteurs (**ambition 6**), à l'amélioration des savoirs et savoir-faire déployés par les acteurs publics ou privés dans la diversité de leurs compétences et de leurs moyens (**ambition 7**) et à l'accès équitable au patrimoine naturel et la lutte contre les inégalités d'accès aux aménités naturelles (**ambition 8**).

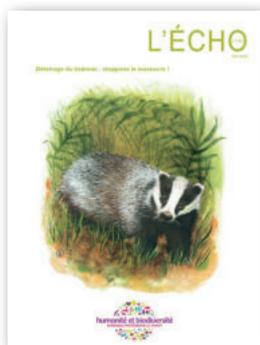


## Faune sauvage et chasse de loisir

### Loups et blaireaux

En 2020, l'association a maintenu son investissement au sujet de la cohabitation entre le **loup** et le **pastoralisme** en France en assistant aux réunions du groupe national, en contribuant par la production de notes à l'élaboration du plan national d'actions sur le loup.

En février, notre association a mis à disposition de ses membres un livret pour présenter cette espèce attachante alliée écologique qu'est le **blaireau**. Nous lui avons consacré un dossier spécial dans L'Écho de l'été 2020, pris position contre la pratique cruelle et irréfléchie de déterrage, et commencer un travail de réflexion juridique pour envisager les moyens permettant de mettre fin à la pratique de vénerie sous terre qui fait honte à notre pays.



La tourterelle des bois a perdu 80% de ses effectifs

### Espèces considérées comme nuisibles

Avec FNE et la LPO, nous avons demandé au Ministre de l'écologie de retirer le putois et la belette de la liste des espèces susceptibles de causer des dommages ; de revoir pour tous les départements la liste des espèces en retirant celles qui n'ont pas causé plus de 10K € de dommages par an ces dernières années (en application de la jurisprudence du Conseil d'Etat) ; de définir pour tous les départements des zonages par espèce en fonction des dégâts constatés et de la présence d'exploitations agricoles ; d'interdire le déterrage du renard ; de rendre obligatoire la mise en œuvre de méthodes alternatives en amont de toute destruction et pour toutes les espèces et enfin de retirer la possibilité de tuer les mustélidés et la pie bavarde pour répondre aux seuls intérêts cynégétiques. N'ayant pas été entendus, H&B a engagé un recours en annulation au Conseil d'Etat pour faire annuler le texte ministériel.

**La tourterelle des bois** a perdu 80% de ses effectifs. Elle est inscrite sur la liste rouge de l'UICN comme une espèce en danger au niveau mondial. Sous prétexte de « gestion adaptative », le gouvernement a autorisé la chasse de 170 460 oiseaux en 2020. Et ce en dépit de l'avis du Conseil d'experts de la gestion adaptative (CEGA) créé à cet effet, qui avait recommandé de suspendre la chasse, et de la demande de moratoire faite par l'Europe aux Etats membres en 2018. H&B qui avait engagé un recours au Conseil d'Etat, au côté de la LPO, pour faire annuler cet arrêté a obtenu gain de cause en 2020. Le Conseil d'Etat a suspendu, en septembre, la chasse à la tourterelle des bois pour la saison 2020-2021.



### Chasse et espèces vulnérables

Prolongation des dates de chasse pour l'oie cendrée, quotas de chasse pour la tourterelle des bois et le courlis cendré, liste d'espèces considérées comme « susceptibles de causer des dégâts »... L'année 2020 a été l'occasion de mobiliser nos membres et sympathisants dans le cadre de plusieurs projets de textes visant à faciliter la chasse d'espèces vulnérables soumis à consultations. Malgré la forte mobilisation, ces consultations se sont généralement soldées par des décisions favorables au monde de la chasse, ce qui a conduit H&B à engager plusieurs contentieux en annulation et à contester l'interprétation faite par le gouvernement de la « gestion adaptative » des espèces chassables et non chassables.

## Milieus naturels

### Mers, océans et littoraux

Humanité et Biodiversité milite pour concilier les usages économiques et récréatifs fortement différenciés avec les enjeux environnementaux majeurs liés au milieu marin et à la biodiversité marine. Cette vision a été portée par notre association lors des concertations au sein du Conseil National Mer et Littoral et du Comité France Océan sur la relance post Covid-19 qui a donné lieu à la production et contribution de deux notes écrites.

Notre association s'est mobilisée sur différents sujets touchant la biodiversité marine et notamment dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie des Aires Protégées. En 2020, nous avons travaillé une note de position "mer et littoral" regroupant les grands enjeux sur lesquelles l'association agit pour promouvoir la biodiversité marine : la stratégie aires protégées, l'artificialisation des milieux marins et des littoraux, la fiscalité environnementale de la mer et du littoral, et enfin la pêche durable. Ce travail a été présenté et discuté avec la Ministre de la Mer.

Enfin, nous avons effectué un travail de veille important sur les échanges en cours concernant les accords sur le Brexit et la pêche, ainsi que la réforme de la politique commune européenne de la pêche.



Cette contribution de 54 pages remis à Mme la députée Cattelot et aux Ministres en charge de l'écologie et de l'agriculture présente **5 principes de gestion d'un bien commun et comprend 21 recommandations** pour mieux préserver nos forêts et prendre en compte la biodiversité, le carburant et l'assurance vie des forêts face aux changements globaux qui les affectent.

## LES 5 PRINCIPES DE GESTION D'UN BIEN COMMUN

**PRINCIPE 1 : Assurer une gestion multifonctionnelle valorisant tous les services écologiques des forêts.**

**PRINCIPE 2 : Mettre la biodiversité au cœur de la politique forestière pour faciliter l'adaptation de la gestion.**

**PRINCIPE 3 : Mettre forêts et forestiers en capacité de répondre aux enjeux de la crise climatique.**

**PRINCIPE 4 : Accroître l'écoute des attentes de la société, pour mieux y répondre.**

**PRINCIPE 5 : Insérer les forêts dans l'aménagement du territoire comme infrastructure verte de l'économie.**



Consultez le rapport « Forêts françaises en crise » sur : [www.humanite-biodiversite.fr](http://www.humanite-biodiversite.fr)

## Forêts

*Forêts Françaises en crise : nature, climat, société. Analyse et propositions des O.N.G. de conservation de la nature.*

H&B a porté un intérêt tout particulier à la forêt en 2020 et plus particulièrement à la place de la biodiversité dans la gestion forestière. Ainsi, notre association a participé à plusieurs auditions ministérielles, parlementaires et à une Commission d'inspection sur la gestion forestière et l'avenir de l'Office National des Forêts (ONF).

A l'occasion de la mission parlementaire menée sur les enjeux des forêts françaises, nous avons décidé en 2020, avec cinq autres organisations non gouvernementales (FNE, LPO, UICN, Réserves naturelles de France, WWF) de mettre en commun et de partager nos réflexions pour bâtir un constat de l'état des forêts françaises et formuler des propositions constructives pour l'avenir de ces forêts. Ce travail a abouti à un rapport collectif pour nos forêts et ce afin que nos enfants, nos petits enfants continuent à bénéficier des très nombreux services que les forêts de notre pays, dans l'hexagone comme Outre-mer, nous apportent.



## EXTRAIT DE LA PRÉFACE DE LA REVUE H&B N°6 PAR BERNARD CHEVASSUS-AU-LOUIS

« Parlez-moi de la forêt ». Personne ne resterait muet devant cette invitation et chaque récit serait original, imprégné de la sensibilité, de la culture, des souvenirs et des émotions de chacun. Et si l'on oriente la conversation sur la diversité des espèces présentes dans les forêts, les uns évoqueront la beauté des oiseaux et de leur concert, d'autres les passages furtifs de biches, chevreuils ou sangliers, alors que champignons, mousses et lichens auront aussi leurs amateurs passionnés. C'est cette diversité de regards que nous avons voulu solliciter pour traiter des relations entre les forêts et la biodiversité. On découvrira donc comment historiens, écologues, sylviculteurs, responsables politiques mais aussi économistes, psychologues et sociologues... et même magiciens considèrent la forêt, ses hôtes et ses « usagers », humains et non-humains, et ceci dans leur histoire, leur présent et leur devenir.



À commander sur :  
[www.humanite-biodiversite.fr](http://www.humanite-biodiversite.fr)

### Forêts et Biodiversité : la Revue H&B n°6

En 2020, Humanité et Biodiversité a dédié sa revue annuelle à la question de la biodiversité au sein des forêts françaises et aux défis qu'elle rencontre. Cette revue rassemble plus d'une trentaine d'articles réunis sous 4 chapitres :

**Chapitre I** : État des lieux de la forêt française et trajectoires d'évolution

**Chapitre II** : Forêts gérées, forêts sauvages ?

**Chapitre III** : Des forêts à enjeux particuliers

**Chapitre IV** : Des choix économiques, politiques et éthiques ?



### Les Petites Mains de la forêt

« Les Petites Mains de la forêt », c'est une collection de quatre livres à destination des enfants de primaire, de leurs parents et de leurs enseignant-es pour découvrir la vie et les interactions des habitants de la forêt à travers de belles histoires, des explications simples et de très jolies illustrations pédagogiques. L'objectif ? Comprendre, en s'amusant, les fonctionnalités des différentes strates des forêts tempérées à travers le regard d'une des espèces inféodées à chaque strate. Ainsi avec quatre livres, un par saison, nous vous proposons de suivre une famille blaireau au printemps pour nous faire découvrir le sol et le sous-sol, un geai en été pour nous accompagner dans la partie arbusive basse et haute de la forêt, une musaraigne en automne avec laquelle nous parcourons la partie herbacée et enfin un moyen-duc en hiver pour nous accompagner dans la canopée.



Bientôt disponible sur :  
[www.humanite-biodiversite.fr](http://www.humanite-biodiversite.fr)



## 2.2 QUELQUES-UNES DE NOS ACTIONS POUR : PORTER LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ AU SEIN DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE ET DU DIALOGUE ENVIRONNEMENTAL

Humanité et Biodiversité s'efforce d'être « une voix de la biodiversité » dans la transition écologique et le dialogue environnemental.

En 2020, H&B a mobilisé son expertise et son savoir-faire pour la prise en compte de la biodiversité dans toutes les politiques sectorielles, pour améliorer les liens entre économie et biodiversité mais également dans le domaine de l'énergie, de l'adaptation au changement climatique, de la santé, de l'urbanisme ou encore dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation (usage des produits phytosanitaires, plans de filières lait, légumes et cochons).

Notre association a poursuivi son engagement dans les processus engagés autour du dialogue environnemental et de la participation du public, au sein du Conseil National de la Transition Écologique (CNTE) et plus particulièrement dans le cadre de la Commission Spécialisée sur le projet de loi issue de la Convention Citoyenne pour le Climat mais aussi au sein de la Commission Nationale du Débat Public, du Conseil Economique Social et Environnemental et de la Plateforme RSE.

Nous nous sommes associés aux travaux de réforme du Conseil Économique Social et Environnemental et avons dans le cadre des discussions parlementaires sur la Loi dite ASAP (Accélération et de Simplification de l'Action Publique) exprimé à plusieurs reprises notre désaccord sur les différentes mesures visant à restreindre les procédures de concertation préalable, de consultation et de participation du public à la décision administrative.

### Santé et biodiversité

La crise historique qui a frappé l'humanité en 2020 a conduit à remettre au premier plan les liens étroits entre santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes. Protéger la biodiversité pour prévenir de nouvelles maladies infectieuses émergentes.

H&B s'est particulièrement mobilisée pour porter l'approche globale des enjeux de santé au cœur du concept « *One Health*, Une seule santé » qui promeut une approche intégrée et unifiée de la santé publique, animale et environnementale aux échelles locales, nationales et planétaire.

Nous avons porté ce concept dans le cadre de la préparation du 4<sup>ème</sup> plan santé environnement (PNSE4). Nous avons co-produit avec l'Association Santé Environnement France (ASEF), France Nature Environnement (FNE) et la Fédération des Syndicats Vétérinaires de France (FSVF), des notes spécifiques ainsi qu'un cahier de propositions pour une meilleure prise en compte des liens entre la santé et biodiversité au sein du futur PNSE4.



## COVID-19 : NOS RECOMMANDATIONS ET ACTIONS

*Pour tirer les leçons de l'épidémie de la Covid-19, nous proposons de travailler dans au moins trois directions complémentaires :*

**1/ Bien analyser** le rôle de la biodiversité (tant sauvage que domestique) dans l'émergence ou la limitation des épidémies, en lien avec d'autres services écosystémiques et au regard des facteurs de transmission mondiale, tout en décrivant les facteurs de dégradation, de destruction de cette biodiversité dont nous dépendons;

**2/ Adapter**, en cas de crise, les réponses biosécuritaires en fonction des connaissances scientifiques disponibles;

**3/ Développer** des solutions bio-inspirées ou fondées sur la nature pour prévenir les émergences.

La crise sanitaire de la Covid-19 est aussi une crise écologique. De telles réponses auront l'intérêt de démontrer à nos concitoyens un horizon positif de sortie de la crise Covid-19.

Ainsi et pour porter toutes ses propositions, Humanité et Biodiversité a participé à toutes les consultations des parties prenantes mises en œuvre dans le cadre de l'élaboration du PNSE4 au printemps et à l'automne 2020. Nous avons produit des notes à destination des administrations mais aussi du grand public pour inciter les citoyens à s'emparer du sujet en participant à la consultation. Nous avons participé à plusieurs rendez-vous avec des ministres, des élus locaux ou des parlementaires au sujet de l'importance de la prise en compte des liens entre santé et biodiversité et plus spécifiquement au sujet du PNSE4.

Et au-delà des participations institutionnelles, nous avons participé et sommes intervenus dans plusieurs conférences, avons contribué à la diffusion des connaissances et à la sensibilisation sur les enjeux liant santé et biodiversité, aussi bien auprès du grand public que des acteurs économiques et sociaux. Nous avons notamment poursuivi la diffusion de notre fascicule à destination du grand public « Santé et biodiversité : tout est lié ! » et avons publié plus de 23 articles sur le sujet santé/environnement et santé/biodiversité auprès de nos adhérents.

Notre engagement sur les questions liant santé et biodiversité s'est aussi traduit par notre participation active aux comités d'orientation thématique ainsi qu'à la plateforme de dialogue sur les autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses).

## « UNE SEULE SANTÉ » : UN CAHIER DE PROPOSITIONS (37 PAGES)

Dans ce cahier de propositions nous proposons de cibler cinq axes majeurs :

- 1 Zéro biocide, ou la maîtrise de l'usage des biocides, notamment, afin de réduire drastiquement la prévalence de l'antibiorésistance, dans la directe application d'ailleurs du rapport « Carlet » de 2015, « tous ensemble, sauvons les antibiotiques » ;
- 2 Des territoires bons pour la santé, bons pour la biodiversité, en intégrant dans les programmes territoriaux de santé environnement ainsi que dans les contrats locaux de santé à généraliser et soutenir, des indicateurs et des actions de respect et préservation des milieux naturels afin de garantir et améliorer la santé des habitants;
- 3 Un chèque bio-local, pour aider les plus démunis à accéder à une alimentation de qualité, issue de productions agricoles sans pesticides et locale;
- 4 Une gestion sereine des crises zoonotiques, fondée sur des dispositifs d'analyses scientifiques et des concertations larges entre les acteurs concernés, notamment au sein de l'État, de la santé humaine, de la santé animale et de la biodiversité
- 5 La valorisation du concept de santé des écosystèmes, des facteurs influençant celle-ci, ainsi que leurs conséquences sur la santé humaine.

Par ailleurs, nos associations ont alerté, à plusieurs reprises les deux ministres de la transition écologique et de la santé sur les enjeux de santé et biodiversité et sur l'importance de la territorialisation des actions du futur plan. Nous avons alerté ces mêmes ministres sur le maintien d'un groupe « santé et biodiversité » ou « une seule santé » au sein des instances de dialogue du Groupe Santé Environnement (GSE) au regard des enjeux soulevés par la pandémie de la Covid-19. Parce que, pour nous les responsables politiques doivent pouvoir agir, en s'appuyant sur des scientifiques et sur le regard croisé de médecins, vétérinaires, écologues, mais aussi anthropologues et sociologues. Le groupe de travail « santé-biodiversité », au sein du groupe santé environnement, qui prépare et suit les plans nationaux santé environnement (PNSE) doit poursuivre ses travaux, avec une composition pluridisciplinaire enrichie.

## Un colloque en 2021 : « Une seule santé, en pratique ? »

Humanité et Biodiversité a aussi porté pendant toute l'année 2020 l'organisation d'une conférence nommée : « Une seule santé : en pratique ? », en partenariat avec La Fédération des Syndicats Vétérinaires de France (FSVF), la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB), France Nature Environnement (FNE), Association Santé Environnement France (ASEF), VetAgro Sup dont l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires (ENSV - école interne de VetAgro Sup). Ce colloque a été élaboré sur le modèle de la conférence organisée en 2014 « Notre santé dépend-t-elle de la biodiversité ? ». Nous avons impliqué une grande diversité d'acteurs associatifs, professionnels, recherche, etc.



Cet événement organisé à VetAgro Sup s'est tenu le 17 mars 2021. Il a mobilisé plus d'une centaine d'experts de toutes disciplines et champs professionnels (médecins, écologues, vétérinaires, etc.) autour de conférences plénières.

Nous avons aussi organisé en amont 7 ateliers thématiques :

- **Les microbiotes au cœur de la santé du vivant ;**
- **Agriculture et alimentation : causes et solutions aux émergences infectieuses ;**
- **Quels processus pour la prise en compte plus intégrée de la faune sauvage ? ;**
- **Biocides et médicaments : impacts sur l'environnement, quelles alternatives ;**
- **Territoires : quelles actions publiques ? ;**
- **Quel modèle international / européen de gestion des risques sanitaires ? ;**
- **Former les décideurs et les professionnels de santé.**

Chaque atelier rassemblant une trentaine de partie-prenantes avait pour objectif de définir des recommandations pratiques à destination des décideurs. Notre association a co-porté toutes les étapes de la conférence en organisant les réunions du comité scientifique, du comité de pilotage et du groupe projet de l'évènement.



Plus d'informations sur : [www.humanite-biodiversite.fr](http://www.humanite-biodiversite.fr)

## Lutte contre l'artificialisation et friches

La lutte contre l'artificialisation des sols est une thématique sur laquelle Humanité et Biodiversité travaille depuis de nombreuses années. Un travail engagé au sein du Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes (LIFTI), du Comité pour l'économie verte, d'une étude réalisée en 2018 financée par l'AFB, au-travers de la séquence ERC, mais également de la fiscalité, ou encore au-travers de partenariats avec des acteurs économiques.



L'artificialisation des sols, et la lutte contre ce phénomène, prend beaucoup de formes. L'une d'entre elles consiste en la mobilisation des espaces délaissés, qu'ils soient urbains ou non, et qui sont communément dénommés « friches ». Pour Humanité et Biodiversité, ces espaces sont essentiels dans la lutte contre l'étalement urbain et l'atteinte d'un objectif « zéro artificialisation nette ». Pour ces raisons, l'association s'est impliquée dans de nombreux projets, qu'ils soient institutionnels ou qu'ils relèvent du partenariat.

L'objectif d'H&B est d'étudier le phénomène d'artificialisation des sols de manière globale et complexe, afin de pouvoir apporter des clés de compréhension et des solutions aux différents acteurs. Pour ceci, nous travaillons sans relâche pour comprendre au maximum sur les implications de l'artificialisation et ses conséquences. Pour partager, enrichir nos travaux et nos réflexions, nous avons participé à un grand nombre de colloques, conférences et séminaires sur le sujet.

En sus, depuis quelques années, H&B tente de faire progresser la fiscalité pour qu'elle n'incite plus à l'artificialisation des sols et porte auprès des parlementaires, dans le cadre du Projet de Loi de Finances, une série de propositions de nature à réduire le phénomène d'artificialisation. En 2020, malheureusement, nos propositions n'ont été retenues ni par le gouvernement ni par les parlementaires.

L'activité de l'association se traduit également au-travers de nos partenariats et notamment au-travers de l'accompagnement des acteurs économiques. Ainsi en 2020, H&B s'est engagée dans un partenariat avec le groupe Nexity afin de l'accompagner dans la réalisation et la mise en oeuvre d'un plan d'action lui permettant d'atteindre le Zéro Artificialisation Nette dans ses activités. Nous avons réalisé et proposé au groupe un plan détaillé pour une stratégie ZAN (11 pages), un document d'analyse des enjeux de l'artificialisation et une note de préconisations et revues d'indicateurs sur la qualité des sols.

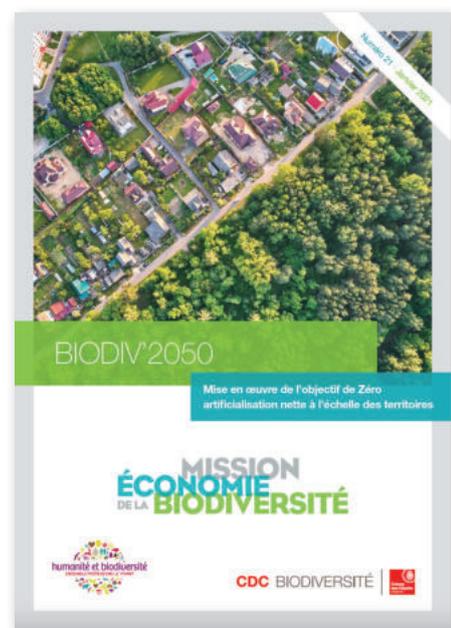
En parallèle, partenaire du LIFTI, le Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes, depuis sa création (2016), nous animons un groupe de travail « Fiches et environnement » au sein duquel nous avons partagé des propositions de solutions sur l'ensemble des thématiques environnementales et de biodiversité liées aux friches : renaturation, développement d'énergies renouvelables, dépollution des sols, etc.

En 2020, nous avons abouti à deux notes de positions :

- 1) Qu'est ce l'artificialisation ?
- 2) Qu'est-ce qu'une friche ?

Nous avons également participé au groupe de travail « recensement des friches » de l'OFB ainsi qu'à la consultation des parties prenantes organisées par le Ministère de la Transition Écologique sur les propositions de la convention citoyenne pour le climat sur l'artificialisation. Nous sommes intervenus à la journée « renaturation des friches » organisée par l'ADEME sur le thème « La renaturation des friches urbaine et la compensation », mais également aux Assises Nationales de la Biodiversité sur le thème « Désartificialisation et restauration pourquoi et comment ? ».

**En partenariat avec la CDC Biodiversité**, H&B a réalisé une revue « La mise en oeuvre de l'objectif de Zéro artificialisation nette à l'échelle des territoires », document de plus de 60 pages récemment publié en 2021.



## Agriculture et alimentation

L'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles, à commencer par celles liées à l'agriculture, est restée au cœur de l'action d'Humanité et Biodiversité en 2020. Notre président, Bernard Chevassus-au-Louis a réalisé de nombreuses conférences ou interventions auprès des chambres d'agriculture ou des syndicats agricoles pour les sensibiliser aux enjeux de la biodiversité.

Notre association s'est beaucoup investie dans le cadre des travaux sur la Politique Agricole Commune (PAC) et le Plan National Stratégique (PNS) que la France doit établir pour traduire les dispositions européennes de la PAC. Nous avons établi plusieurs notes de propositions dans lesquelles nous défendons une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la PAC, cela aussi bien à travers l'atténuation des impacts délétères des activités agricoles sur la biodiversité que la valorisation des infrastructures agroécologiques (IAE) liées à certaines activités agricoles. À présent conviés lors des réunions d'information et de concertation sur la réforme de la PAC organisées par le Ministère de l'Agriculture, nous avons développé des propositions pour le développement d'une agriculture plus responsable et durable.



H&B a poursuivi son travail au sein et avec la plateforme « Pour une autre PAC ». Dans ce cadre, nous avons participé à plusieurs Groupe de Travail (GT) dont le GT « négociations » où nous suivons les avancées des trilogues et les négociations autour du PSN. Nous avons également pris part au GT « régionales » qui vise à produire des recommandations pour les élections régionales car les régions, comme pour la précédente PAC, auront en charge une partie des subsides de la PAC. Nous sommes également intervenus dans le GT « débat public » qui suit le débat « Impactons ! » mené par la Commission Nationale du Débat Public. Nous avons produit un cahier documentaire dans le cadre de ce débat. Et nous participons également au GT « communication » afin de co-produire des éléments de communication grand public autour de la PAC.

## RÉSUMÉ DE NOS PROPOSITIONS POUR LE PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL AGRICOLE

**Assurer** un revenu équitable à tous les agriculteurs, en complétant le plafonnement des aides surfaciques par un encadrement (minimum garanti- maximum plafonné) des dotations par actif agricole.

**Réserver** l'écorégime à des projets cohérents d'amélioration significative du bilan environnemental global des exploitations agricoles.

**Insérer** les projets de mise en place d'infrastructures agroécologiques dans une planification territoriale définie par les Agences régionales de la Biodiversité.

**Distinguer** clairement les IAE à vocation pérenne et les cultures considérées comme favorables à la biodiversité (oléoprotéagineux), avec des pourcentages propres à ces deux catégories, sans possibilité de substitution.

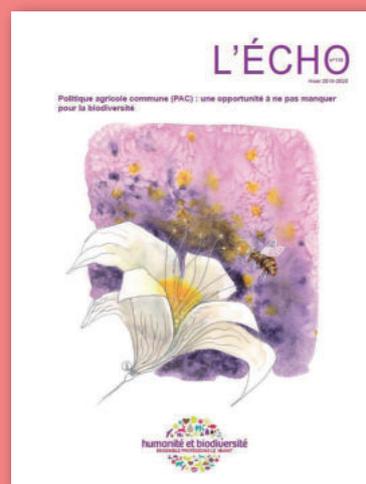
Même si les aides doivent continuer à être attribuées à des personnes individuelles (en particulier les DPU),

**examiner** la possibilité d'un « bonus », voire de critères d'éligibilité liés à un engagement dans des pratiques collectives favorables à l'environnement.

**Rémunérer** les bonnes pratiques agroécologiques sur la base de coûts forfaitaires établis par l'Etat, fondés sur des évaluations socio-économiques (estimation du manque à gagner mais aussi rapport coût/efficacité) et éventuellement réajustables en fonction du succès de ces incitations et non sur une certification individuelle des estimations de ces manques à gagner.

**Revisiter** le label HVE pour qu'il traduise, pour toutes les filières, de véritables contributions à la protection de l'environnement et de la biodiversité (et non de simples effets d'aubaine pour certaines filières pouvant y accéder sans efforts notables.

Enfin, et afin de partager les enjeux de la future PAC, H&B a consacré un « Dossier spécial PAC » dans son magazine L'ECHO (Hiver 2019-2020).



## Économie, finance et RSE

### Plan de relance post-Covid-19

Nous nous sommes attachés en 2020 à rappeler dans le contexte de la crise sanitaire que **les entreprises dépendent de la biodiversité, par les biens et services qu'elle procure** (aussi appelés services écosystémiques), comme par exemple : toute la nourriture, le bois, les textiles, médicaments mais aussi la capacité des écosystèmes à filtrer l'eau, recycler une partie de la pollution, à stocker du carbone, réguler les crues ou les maladies ou parasites et sont aussi un support essentiel au tourisme ou source d'innovation (molécules, matériaux, processus chimiques...). La pérennité des entreprises et de leur chaîne de valeur ne peut se faire sans préservation de la biodiversité.

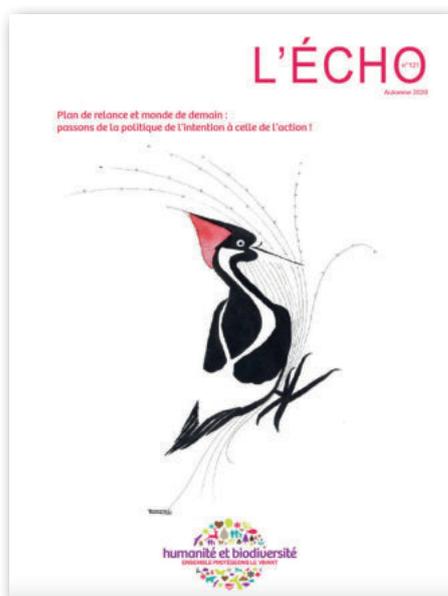
Ainsi, pour notre association, le Plan de relance, qui intègre les travaux faits précédemment dans le cadre du Pacte Productif, devait intégrer cette double approche, en comprenant la vulnérabilité de certaines filières à l'érosion de la biodiversité et agir sur ces pressions pour les réduire.

C'est le sens des propositions que notre association a présenté au Ministre de l'économie, à la Ministre de l'écologie et au Premier Ministre dans un document intitulé « **Pour un Plan de relance (et un Pacte productif) qui intègre des enjeux de biodiversité** » regroupant **15 propositions concrètes** qui n'ont malheureusement pas eu l'écoute que nous espérons.

Ce document d'une quinzaine de pages contenait :

- 5 propositions transversales
- 5 propositions spécifiques au plan de relance et filières à soutenir
- 5 propositions liées au volet Pacte productif et ses marchés clés

Et pour partager avec nos adhérents les enjeux du plan de relance, nous avons lui avons consacré un dossier spécial dans notre magazine L'Écho (Automne 2020).



### Plateforme RSE

En mars 2020, le Plateforme Nationale RSE a remis à la Ministre Emmanuelle Wargon son avis sur « l'empreinte biodiversité des entreprises », rapport piloté par Humanité et Biodiversité.

Après avoir rappelé la gravité de l'érosion de la biodiversité et les risques que cela génère pour les sociétés humaines et les activités économiques, le rapport présente plusieurs recommandations au gouvernement, aux entreprises, aux investisseurs, aux fédérations professionnelles ou encore aux organisations syndicales.

La Plateforme RSE recommande par exemple de mieux intégrer la biodiversité dans les stratégies d'entreprises et leur rapport de développement durable, de lutter contre la déforestation importée ou bien de renforcer la recherche, la formation et la sensibilisation aux enjeux de biodiversité.

### Fiscalité environnementale

Sur la fiscalité environnementale et sa prise en compte dans les Lois de Finances, H&B fait partie d'un groupe inter-ONG qui organise des rendez-vous collectifs permettant de rencontrer députés et sénateurs pour discuter de nos propositions partagées. En 2020, nous avons présenté 14 amendements portant sur la protection des milieux naturels et la lutte contre l'artificialisation des sols, dont la plupart ont été présentés et discutés.

# PLAN DE RELANCE :

## LES 15 PROPOSITIONS D'HUMANITÉ ET BIODIVERSITÉ

**PROPOSITION 1 :** Affirmer l'ambition d'une relance (et d'un pacte productif) neutre en artificialisation pour s'inscrire et être pionnier sur l'engagement gouvernemental ZAN « zéro artificialisation nette ».

**PROPOSITION 2 :** Demander, comme élément d'éco-conditionnalité, à toutes les sociétés d'au moins 10 salariés qui bénéficient de manière directe ou indirecte du Plan de relance ou du Pacte productif (réduction de charges, aides quelconques...) de déposer un engagement dans le dispositif « Entreprises Engagées pour la Nature » porté par le MTES et l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

**PROPOSITION 3 :** Prévoir un dispositif d'évaluation ex-ante et ex-post des impacts sur la biodiversité du Plan de relance et Pacte productif, notamment en évaluant l'impact des mesures sur les 5 pressions contribuant à l'érosion de la biodiversité. L'OFB pourrait être mobilisée à ce titre.

**PROPOSITION 4 :** Établir une liste des subventions et fiscalités néfastes à la biodiversité (à partir des travaux existants – rapports Sainteny, OCDE...) et un calendrier de suppression de celles-ci (et au-delà du Pacte productif en renforçant la prise en compte de la biodiversité dans l'exercice de greenbudgeting).

**PROPOSITION 5 :** Ce plan de relance ne doit pas se faire au détriment des règles du débat public ou en détricotant le droit de l'environnement.

**PROPOSITION 6 :** Hôtellerie-restauration / Alimentation / Santé : Lancer un « chèque agroécologique local ». Ce chèque serait à destination des familles modestes et publics défavorisés pour accéder à des produits agricoles favorables à la santé, à la biodiversité et au climat, issus de l'agriculture locale durable.

**PROPOSITION 7 :** Tourisme : Garantir que les activités touristiques en hexagone et en outre-mer reposent sur des critères de durabilité, et promouvoir le développement de l'éco-tourisme.

**PROPOSITION 8 :** Lancer des grands travaux de restauration d'écosystèmes, dépollution et de lutte contre les espèces invasives.

**PROPOSITION 9 :** Bâtiment / construction : l'ensemble des soutiens à cette filière doit favoriser la construction à moindre impact écologique.

**PROPOSITION 10 :** Intégrer les mesures du plan Biodiversité du gouvernement qui concerne les entreprises afin de renforcer leur mise en œuvre et

travailler plus spécifiquement sur la réduction des pressions sur la biodiversité des 4 filières identifiées comme prioritaires (énergie, chimie, construction, agroalimentaire...).

**MARCHÉS ÉMERGENTS SUR LESQUELS LA FRANCE EST EN CAPACITÉ DE SE POSITIONNER EN LEADER ET NÉCESSITANT UNE CONCENTRATION DES MOYENS :**

*Marché 1. L'agriculture de précision et les agro-équipements*

*Marché 2. L'alimentation durable pour la santé*

*Marché 3. Le biocontrôle animal et végétal*

*Marché 5. Les biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes*

**PROPOSITION 11 :** développer la recherche sur la question des zoonoses et plus largement sur les liens entre « Santé & Biodiversité » afin d'orienter de manière pertinente ces 4 marchés.

*Marché 11. Les carburants durables*

**PROPOSITION 12 :** Lancer une étude approfondie sur les capacités et les impacts sur les filières de productions de bio-carburants afin de pouvoir décider d'une stratégie optimisée qui ne s'appuie pas sur des importations (directes ou indirectes) qui peuvent externaliser nos impacts sur la biodiversité (déforestation importée, surexploitation de biomasse...) et n'aide pas notre souveraineté énergétique.

*Marché 13. L'éolien en mer et Marché 14. Le photovoltaïque*

**PROPOSITION 13 :** S'assurer que l'ensemble des soutiens à ces filières EnR permettent une bonne prise en compte des enjeux de biodiversité.

*Marché 15. Le bâtiment innovant*

**PROPOSITION 14 :** Soutenir également les solutions « non-technologiques » ou « éco- technologiques » qui permettent de répondre aux enjeux identifiés, comme par exemple la végétalisation, limitant ainsi la consommation de matériaux électroniques et les minerais correspondants. En ce sens, la filière « végétale locale » pourrait être soutenue.

*Marché 8. Nouvelle génération durable de matériaux composites « haute performance » et*

*Marché 18. Produits biosourcés*

**PROPOSITION 15 :** Créer un fond de recherche et de financement du biomimétisme (discipline de recherche-action qui s'inspire de molécules, matières ou procédés trouvés dans la nature afin de résoudre, avec une solution soutenable, des défis industriels).

## 2.3 Représentations extérieures

Humanité et Biodiversité, association agréée au titre de la protection de la nature par le Ministère de l'Environnement, participe activement à différentes commissions et comités consultatifs dans l'objectif de porter le plus loin possible les enjeux de biodiversité au sein du dialogue social et environnemental.

| Institution/Commission  | Représentant(s)             | Suppléant(s)               |
|---|-----------------------------|----------------------------|
| Conseil Économique Social et Envi.  | M. Badré                    | /                          |
| Plate orme RSE  | S. Boucherand               | JP. Bompard                |
| Commission Nationale du Débat Public  | JP Bompard                  | /                          |
| Conseil Économique pour le développement durable                                | JP. Bompard                 | /                          |
| Conseil National de la Biodiversité   | B. Chevassus-au-Louis       | S. Bélier                  |
| Conseil National de la Transition Écologique                                    | B. Chevassus-au-Louis       | S. Bélier<br>S. Boucherand |
| Comité de pilotage de l'Observatoire national de la Biodiversité                | B. Chevassus-au-Louis       |                            |
| Comité de suivi de l'observatoire de la biodiversité en milieu agricole         | B. Chevassus-au-Louis       | A. Charpentier             |
| Plateforme biodiversité du Ministère de l'agriculture et de la Forêt            | B. Chevassus-au- Louis      | A. Charpentier             |
| Conseil d'Orientation stratégique de la FRB                                     | B. Chevassus-au-Louis       | S. Bélier                  |
| Plateforme de dialogue de l'ANSES sur les produits phytosanitaires (Présidence) | B. Chevassus-au-Louis       |                            |
| EFESE   | B. Chevassus au Louis       | C. Charpentier             |
| Comité de suivi programme « 65 millions d'observateurs »                        | B. Chevassus-au-Louis       |                            |
| Comité scientifique UNPG  | B. Chevassus au Louis       |                            |
| Pacte du Mieux vivre  | B. Chevassus au Louis       | S. Bélier                  |
| Conseil d'administration Office Français la Biodiversité (Vice-Présidence)      | S. Bélier                   |                            |
| Conseil National de la Chasse et Faune Sauvage                                  | S. Bélier                   |                            |
| Comité d'Orientation Stratégique Ecophyto                                       | S Bélier                    | A. Charpentier             |
| Commission spécialisée projet de loi Climat                                     | S. Bélier                   | E. Notari                  |
| Comité pilotage Entreprises Engagées pour la Nature                             | S. Bélier                   |                            |
| Comité d'orientation stratégique UNPG   | S. Bélier                   |                            |
| Comité RSE de l'UNICEM  | S. Bélier                   |                            |
| Comité Consultatif Politique Agricole Commune 2021                              | S. Bélier                   | JP. Bompard                |
| Conseil National Mer et Littoraux   | C. Bègue puis E. Notari     |                            |
| Comité pour l'économie Verte  | C. Bègue puis E. Notari     | S. Bélier                  |
| Comité France Océan   | E. Notari                   |                            |
| Groupe de travail « Friches » MTES  | C. Bègue puis A. Prin-Cojan |                            |
| Groupe national Zones humides   | C. Bègue puis E. Notari     | A. Charpentier             |
| Comité de pilotage ERC  | C. Bègue puis E. Notari     |                            |
| Groupe Friches et environnement du LIFTI (animatrice)                           | C. Bègue puis A. Prin-Cojan |                            |
| Groupe national « prospective » Loup  | A. Charpentier              | S. Bélier                  |
| Groupe national santé-environnement   | A. Charpentier              | S. Bélier                  |
| Comité de suivi ABC   | A. Charpentier              |                            |
| CA du Comité français de l'UICN   | E. Delannoy                 | S. Bélier                  |
| Jury « Capitales de la Biodiversité »   | N. Loury                    |                            |
| CRB PACA  | N Loury                     | E. Delannoy                |
| CRB Pays de la Loire  | P. Hubert                   |                            |
| CRB Occitanie   | A. Maumont-Blanquer         |                            |
| Conseil Consultatif des TAAF (Terres Australes et Antarctiques Françaises)      | N. Frascaria                |                            |
| Conseil paritaire de la publicité   | S. Bénard                   |                            |

## 3. LA BIODIVERSITÉ AVEC TOUS : ACCOMPAGNER ET PARTAGER DES PROJETS

### 3.1 Nos partenaires publics et privés

p.37

### 3.2 Nos partenaires inter-associatifs

p.37-38

### 3.3 Nos membres

p.39

# NOS ACTIONS 2020



# 3. LA BIODIVERSITÉ AVEC TOUS :

accompagner et partager des projets

## 3.1 Nos partenaires publics et privés



## 3.2 Nos partenaires inter-associatifs



**LE COLLECTIF SANTÉ-ENVIRONNEMENT**  
(ASEF, FSVF, FNE, FRB, VETAGROSUP)

**LE COLLECTIF FORÊT**  
(IUCN, FNE, LPO, WWF, RNF, H&B)

**LA COALITION LOI FONCIÈRE**

**LE C14**

## LE CLUB DES PRÉSIDENT-ES/DIRECTEUR-RICES DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE : C14



## 3.3 Nos membres

Les adhérents d'Humanité et Biodiversité sont principalement des particuliers mais des personnes morales souhaitent aussi nous rejoindre. En 2020, nous comptons :

# 24 associations

ASSOCIATION ABBAYE DE BELVAL

ASSOCIATION ASTUCE

ASSOCIATION ATELIER CULTURELS

ASSOCIATION CAP SAINT MARTIN

ASSOCIATION CAP-HEOL

ASSOCIATION DALILOO

ASSOCIATION ÉCHANGES

ASSOCIATION IRVIN

ASSOCIATION NOVA MANO

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PROTECTION DE LA NATURE

FRAENKEL HYPNOTHERAPIE

GON (GROUPE ORNITHOLOGIQUE ET NATURALISTE DU NPDC)

INTERVAL

JARDIN GOURMAND

JARDIN SUR CIEL

L'OASIS D' À CÔTÉ

L'ORÉE DE LA FORÊT

LA PROTECTION DU CHAT

LIONS CLUB AIX CEZANNE DOYEN

OR DES SOUCIS

PARLONS EN

POCHECO

SYMBI'OSE

TISS SANTÉ 78

## 7 écoles

COLLEGE GUSTAVE NADAUD

COLLEGE GUY DE MAUPASSANT

ECOLE PRIMAIRE EMILIE CARLES

LEGT DOCTEUR KOEBERLE

LYCÉE DES MÉTIERS LES CHARMILLES

UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DES HAUTS DE FRANCE

UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX

## 6 entreprises

AGETA

ASRL FOYER L'ARBRE DE GUISE

ASS VOLUBILIS

NORAUTO

PIKA INGÉNIERIE

SAS OPTIBIOM

## 2 collectivités

MAIRIE D'ATTICHES

MAIRIE DE WASQUEHAL

# 14 370

## membres inscrits sur le site internet

## NOTRE ASSOCIATION

### Présentation

p.41

### Les référents régionaux

p.42

### Nos finances

p.43-46

# NOTRE ASSOCIATION



# LES ÉQUIPES D'H&B

en 2020

## Le Bureau

Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS, *Président*  
Jean-Pierre BOMPARD, *Vice-président*  
Patrick HUBERT, *Vice-président*  
Nadia LOURY, *Secrétaire générale*  
Sylvain BOUCHERAND, *Trésorier*  
Patrice HIRBEC, *Trésorier adjoint*

## Le Conseil d'Administration

Michel BADRÉ  
Patrick BARBIER  
Sylvie BÉNARD  
Emmanuel DELANNOY  
Sandra DORIZON  
Nathalie FRASCARIA-LACOSTE  
NATHALIE JAUPART  
Anne-Marie HALLIER  
Gilles LECUIR  
Alain NAESENS  
Gilles PIPIEN  
Carine RITAN

## Les Compagnons d'H&B

Les « Compagnons d'H&B » réunis au sein du « Comité des Compagnons d'H&B » ont un rôle d'expertise auprès d'Humanité et Biodiversité. Cette expertise appuie notamment l'association dans son action de plaidoyer, mais elle peut concerner tout autre projet mené par l'association, y compris dans le cadre de réflexions stratégiques internes.

Le Comité des Compagnons d'H&B produit et propose : des documents de travail et de réflexion, des avis ponctuels, des éléments pour des publications (articles pour site, interviews presse, ouvrages, documents vidéo, diaporamas...) ou pour des événements (colloques, conférences, cafés débats...).

### Ils sont membres des Compagnons d'H&B :

Yann LAURANS  
Gilles PIPIEN  
Marc ARTOIS  
Michel BADRÉ  
Marc BARRA  
Phillipe BILLET  
Emmanuel DELANNOY

Bernard DELAY  
Jean-François GUÉGAN  
Michel HIGNETTE  
Catherine LARRÈRE  
Raphaël LARRÈRE  
Rémi BEAU-LEGOFF  
Philippe LÉVEQUE

Harold LEVREL  
Gilles MARTIN  
Serge MORAND  
Anne-Caroline PRÉVÔT  
Dominique ROJAT  
Hélène SOUBELET  
Jean-François SILVAIN  
Marion VITECOQ

## L'équipe salariée

### Direction

Sandrine BÉLIER, *Directrice*

### Administratif et vie associative

Hadrien LHOMMEAU, *Assistant administratif et vie associative*

Sandrine POUILLET, *Responsable administrative et financière*

Claire QUÉRARD, *Chargée de mission Vie associative et communication*

### Projets

Chloé BEGUE, *Chargée de mission Droit et Économie de la Biodiversité (jusqu'en août 2020)*

Antoine CHARPENTIER, *Chargé de mission Politiques de la Biodiversité*

Charlotte EULRY, *Chargée de mission Oasis Nature*

Cyrielle GOLDBERG, *Chargée d'études Politiques de la biodiversité*

Emeline NOTARI, *Chargée de mission Droit et Économie de la Biodiversité (à compter de septembre 2020)*

Annabelle PRIN-COJAN, *Chargée des partenariats (de juin à décembre 2020)*

Isabella RUBINI, *Chargée d'études Indicateurs d'artificialisation des sols*



# LES RÉFÉRENTS RÉGIONAUX

de l'année 2020

The image features a map of France divided into its administrative regions. Each region is connected by a teal line to a circular portrait of a person, followed by their name and email address. The regions and their referents are as follows:

- Bretagne:** Carine Ritan ([carineritan@appeldair-consultants.fr](mailto:carineritan@appeldair-consultants.fr))
- Normandie:** B. Chevassus-au-Louis ([bernard.chevassus@humanite-biodiversite.fr](mailto:bernard.chevassus@humanite-biodiversite.fr))
- Hauts-de-France:** A. Naessens ([alain.naessens@wanadoo.fr](mailto:alain.naessens@wanadoo.fr))
- Île-de-France:** G. Lecuir ([gilles.lecuir@gmail.com](mailto:gilles.lecuir@gmail.com))
- Grand-Est:** M. Badré ([michelbadre@yahoo.fr](mailto:michelbadre@yahoo.fr))
- Pays-de-la-Loire:** P. Hubert ([pthubert94@hotmail.fr](mailto:pthubert94@hotmail.fr))
- Centre-Val de Loire:** B. Chevassus-au-Louis ([bernard.chevassus@humanite-biodiversite.fr](mailto:bernard.chevassus@humanite-biodiversite.fr))
- Bourgogne - Franche-Comté:** B. Chevassus-au-Louis ([bernard.chevassus@humanite-biodiversite.fr](mailto:bernard.chevassus@humanite-biodiversite.fr))
- Nouvelle Aquitaine:** J.-P. Bompard ([jpb.28@orange.fr](mailto:jpb.28@orange.fr))
- Auvergne - Rhône-Alpes:** S. Boucherand ([sylvain@bl-evolution.com](mailto:sylvain@bl-evolution.com))
- Occitanie:** P. Hirbec ([hirbec.patrice@hotmail.fr](mailto:hirbec.patrice@hotmail.fr))
- Provence-Alpes-Côte d'Azur:** N. Loury ([nadia.loury@orange.fr](mailto:nadia.loury@orange.fr))
- Corse:** B. Delay ([bernard.delay@wanadoo.fr](mailto:bernard.delay@wanadoo.fr))

At the bottom of the map, there is a small inset map showing the overseas territories: Saint-Pierre et Miquelon, Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Paul et Territoire de la Gascogne, and Polynésie.

# NOS FINANCES

de l'année 2020

Afin de préserver notre indépendance et notre capacité à anticiper l'avenir, nous sommes toujours vigilants à équilibrer les sources des recettes et à limiter le poids relatif de chacune par rapport aux autres sources de financement de l'association (cotisations, dons, subventions, partenariats, prestations diverses...). Ainsi, la part des subventions publiques est autour de 40% du budget global. Les fonds privés de l'association générés représentent 60% en 2020.

Concernant le bilan de l'association, les fonds propres de l'association s'élèvent donc à 502k€ (contre 488 k€ fin 2019). Nous notons donc avec satisfaction la stabilisation de la situation mais il convient de ne pas relâcher la prudence dans la gestion et le volontarisme dans la recherche de financements

pour pouvoir développer et renforcer toujours plus nos actions.

Le niveau de dettes de l'association à la clôture est pour près de deux tiers de dettes fiscales et sociales et pour un tiers de dettes fournisseur, correspondant à l'activité normale de l'association et la provision pour créance douteuse d'un prestataire (5000 €).

Enfin, nous voulons aussi vous rappeler que le total des heures consacrées à l'association déclarées par nos bénévoles s'élève cette année à de 5 944 heures, soit une valorisation de plus de 60 K€ sur la base du SMIC horaire. Merci encore à tous nos bénévoles qui offrent leur temps, leur expertise et leur détermination pour la biodiversité !



**Sylvain Boucherand**  
Trésorier de H&B

## Compte d'emploi des ressources en 2020

| EMPLOIS PAR DESTINATION                                     | Exercice 2020  | N-1            | RESSOURCES PAR ORIGINE  | Exercice 2020  | N-1            |
|---|----------------|----------------|---|----------------|----------------|
| <b>1- MISSIONS SOCIALES</b>                                 |                |                | <b>1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>  |                |                |
| <b>1.1 Réalisées en France</b>                              |                |                | <b>1.1 Cotisations sans contrepartie</b>  | 41 737         | 48 244         |
| - Actions réalisées directement                             |                |                | <b>1.2 Dons, legs et mécénats</b>   | 155 698        | 123 446        |
| Préservation de la biodiversité dans les territoires        | 118 222        | 83 907         | Dons  | 36 698         | 46696          |
| Cadres institutionnels, plaidoyer, économie et biodiversité | 30 356         | 50 871         | Leg, donations et assurances-vie  |                |                |
| Réseau des Oasis Nature                                     | 13 165         | 11 117         | Mécénat   | 119 000        | 76750          |
| Sensibilisation à la biodiversité                           | 21 856         | 60 207         | <b>1.3 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>                               | 629            | 657            |
| Vie associative   | 181 777        | 167 311        |   |                |                |
| <b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>                       | <b>3 331</b>   | <b>3 002</b>   |   |                |                |
| 2.1 Frais d'appel à la générosité du public                 | 3 331          |                |   |                |                |
| 2.2 Frais de recherche des autres fonds privés              |                | 3002           |   |                |                |
| <b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>                           |                |                |   |                |                |
| <b>TOTAL DES EMPLOIS</b>                                    | <b>368 707</b> | <b>376 415</b> | <b>TOTAL DES RESSOURCES</b>   | <b>198 064</b> | <b>172347</b>  |
| <b>4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>         |                |                | <b>2- REPRISE SUR PROVISIONS &amp; DEPRECIATIONS</b>  |                |                |
| <b>5- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>             |                |                | <b>3- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>   | 3430           | 9 000          |
| EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE           |                |                | DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE  | 167 213        | 195 068        |
| <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>368 707</b> | <b>376 415</b> | <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>368 707</b> | <b>376 415</b> |
|   |                |                | <b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds dédiés)</b> | 0              | 0              |
| <b>CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE</b>                    |                |                |   |                |                |
| Missions sociales   | 60 000         | 61584          | Bénévolat   | 60 000         | 61 584         |
| Frais de recherche de fonds                                 |                |                | Prestations en nature   |                |                |
| Frais de fonctionnement et autres charges                   |                |                | Dons en nature  |                |                |
| Total   | 60 000         | 61584          | Total   | 60 000         | 61584          |

# Bilan comptable 2020

Le bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2020. Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par notre association.

## BILAN ACTIF

|   | 31/12/2020<br>(selon ANC 2018-06) |               |                | 31/12/2019<br>(selon ANC<br>2018-06) | 31/12/2019<br>(selon CRC 1999-<br>01) |
|---|-----------------------------------|---------------|----------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
|   | BRUT                              | A. & P.       | NET            | NET                                  | NET                                   |
| Frais d'établissement                                       | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Frais de recherche et dev.                                  | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Donations temporaires d'usufruit                            | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Concessions, brevets ...                                    | 12 941                            | 12 941        | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Fonds commercial  | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Autres immo. incorpo.                                       | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Avances & acomptes incorpo.                                 | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                        | <b>12 941</b>                     | <b>12 941</b> | <b>0</b>       | <b>0</b>                             | <b>0</b>                              |
| Terrains  | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Constructions   | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Installations tech., mat. & outill.                         | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Autres immo. corporelles                                    | 36 403                            | 31 298        | 5 105          | 5 595                                | 5 595                                 |
| Immobilisations en cours                                    | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Avances et acomptes corpo.                                  | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                          | <b>36 403</b>                     | <b>31 298</b> | <b>5 105</b>   | <b>5 595</b>                         | <b>5 595</b>                          |
| Biens reçus par les legs ou donations destinés à être cédés | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Participations  | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Autres participations                                       | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Créances rattachées   | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Autres titres immobilisés                                   | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Prêts   | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Autres immo. financières                                    | 32 283                            | 0             | 32 283         | 32 116                               | 32 116                                |
| <b>Immobilisations financières</b>                          | <b>32 283</b>                     | <b>0</b>      | <b>32 283</b>  | <b>32 116</b>                        | <b>32 116</b>                         |
| <b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>                                | <b>81 627</b>                     | <b>44 239</b> | <b>37 388</b>  | <b>37 712</b>                        | <b>37 712</b>                         |
| Mat.ières, approvisionnements                               | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| En cours de production de biens                             | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| En cours de production de services                          | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Produits intermédiaires et finis                            | 49                                | 0             | 49             | 485                                  | 485                                   |
| Marchandises  | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Avances & acomptes s/commandes versé                        | 400                               | 0             | 400            | 800                                  | 800                                   |
| Clients et comptes rattachés                                | 124 465                           | 5 000         | 119 465        | 49 060                               | 49 060                                |
| Créances reçues par legs ou donations                       | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Autres créances   | 16 627                            | 0             | 16 627         | 16 372                               | 16 372                                |
| Valeurs mobilières de placement                             | 153                               | 0             | 153            | 153                                  | 153                                   |
| Disponibilités  | 581 152                           | 0             | 581 152        | 476 528                              | 476 528                               |
| <b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>                                | <b>722 846</b>                    | <b>5 000</b>  | <b>717 846</b> | <b>543 397</b>                       | <b>543 397</b>                        |
| Charges constatées d'avance                                 | 0                                 | 0             | 0              | 5 924                                | 5 924                                 |
| Charges à rep. s/plusieurs exercices                        | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Primes de remboursement des oblig.                          | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| Ecarts de conversion actif                                  | 0                                 | 0             | 0              | 0                                    | 0                                     |
| <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>804 473</b>                    | <b>49 239</b> | <b>755 234</b> | <b>587 033</b>                       | <b>587 033</b>                        |

## BILAN PASSIF

|  | 31/12/2020<br>(selon ANC<br>2018-06)       | 31/12/2019<br>(selon ANC<br>2018-06) | 31/12/2019<br>(selon CRC<br>1999-01) |
|--|--|--------------------------------------|--------------------------------------|
|  | <b>Fonds propres sans droit de reprise</b> |                                      |                                      |
| Fonds propres statutaires                  | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Fonds propres complémentaires              | 0  | 0                                    | 0                                    |
| <b>Fonds propres avec droit de reprise</b> |  |                                      |                                      |
| Fonds statutaires                          | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Fonds propres complémentaires              | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Ecarts de réévaluation & équiv.            | 0  | 0                                    | 0                                    |
| <b>Réserves</b>                            |  |                                      |                                      |
| Réserves statutaires ou contract.          | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Réserves pour projet de l'entité           | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Autres réserves                            | 116 167                                    | 99 401                               | 99 401                               |
| Report à nouveau                           | 371 970                                    | 371 970                              | 371 970                              |
| Résultat de l'exercice                     | 14 721                                     | 16 766                               | 16 766                               |
| Résultat sous contrôle de tiers            | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Situation nette                            | 502 858                                    | 488 137                              | 488 137                              |
| Fonds propres consommables                 | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Subventions d'investissement               | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Provisions réglementées                    | 0  | 0                                    | 0                                    |
| <b>TOTAL FONDS PROPRES</b>                 | <b>502 858</b>                             | <b>488 137</b>                       | <b>488 137</b>                       |
| Fonds reportés liés aux legs ou donations  | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Fonds dédiés                               | 5 570                                      | 9 000                                | 9 000                                |
| <b>TOTAL AUTRES FONDS PR.</b>              | <b>5 570</b>                               | <b>9 000</b>                         | <b>9 000</b>                         |
| Provisions pour risques                    | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Provisions pour charges                    | 0  | 0                                    | 0                                    |
| <b>TOTAL PROVISIONS R &amp; C.</b>         | <b>0</b>                                   | <b>0</b>                             | <b>0</b>                             |
| <b>COMPTE DE LIAISON</b>                   | <b>0</b>                                   | <b>0</b>                             | <b>0</b>                             |
| Emprunts oblig. convertibles               | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Autres emprunts oblig.                     | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Emprunts & dettes établ. crédit (1)        | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Emprunts & dettes finan. divers (2)        | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Avances & acomptes s/commandes reçus       | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Dettes fournisseurs et cpt.rattachés       | 27 355                                     | 25 276                               | 25 276                               |
| Dettes des legs ou donations               | 0  | 0                                    | 0                                    |
| Dettes fiscales et sociales                | 72 663                                     | 62 831                               | 62 831                               |
| Dettes s/imm. et cpt.rattachés             | 884  | 884                                  | 884                                  |
| Autres dettes                              | 38 353                                     | 785                                  | 785                                  |
| <b>TOTAL DETTES</b>                        | <b>139 256</b>                             | <b>89 775</b>                        | <b>89 775</b>                        |
| Produits constatés d'avance                | 107 550                                    | 120                                  | 120                                  |
| Ecarts de conversion passif                | 0  | 0                                    | 0                                    |
| (1) Dont concours bancaires                | 0  | 0                                    | 0                                    |
| (2) Dont dettes financières CT             | 0  | 0                                    | 0                                    |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                       | <b>755 234</b>                             | <b>587 033</b>                       | <b>587 033</b>                       |

# Compte de résultat 2020

Le compte de résultat récapitule l'ensemble des charges supportées par Humanité et Biodiversité et des produits dont l'association dispose - subventions, ventes de produits, cotisations, dons, etc - pour l'année 2020.

|   | 31/12/2020<br>(selon ANC<br>2018-06) | 31/12/2019<br>(selon ANC<br>2018-06) | 31/12/2019<br>(selon CRC 1999-<br>01) |
|---|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>RESULTAT 2020</b>  |                                      |                                      |                                       |
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>  |                                      |                                      |                                       |
| Cotisations   | 41 737                               | 48 244                               | 48 244                                |
| <b>Ventes de biens et services</b>                                    |                                      | 39 808                               |                                       |
| Ventes de biens   | 1 568                                | 2 108                                | 2 108                                 |
| <i>dont ventes de dons en nature</i>                                  | 36                                   | 165                                  |                                       |
| Ventes de prestations de service                                      | 36 348                               | 37 700                               | 37 700                                |
| <i>dont parrainages</i>   | 0                                    |                                      | 0                                     |
| <b>Produits de tiers financeurs</b>                                   |                                      | 363 504                              |                                       |
| Concours publics et subventions d'exploitation                        | 185 500                              | 195 000                              | 265 000                               |
| Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Ressources liées à la générosité du public                            | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| <i>Dons manuels</i>   | 36 698                               | 46 696                               | 46 696                                |
| <i>Mécénats</i>   | 119 000                              | 70 000                               | 0                                     |
| <i>Legs, donations et assurances-vie</i>                              | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Contributions financières   | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Reprises sur provisions exploit.                                      | 0                                    | 11 000                               | 11 000                                |
| Transfert de charges exploit.   | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Utilisations des fonds dédiés   | 3 430                                | 8 250                                | 8 250                                 |
| Autres produits   | 34 698                               | 32 559                               | 32 559                                |
| <b>Total I</b>  | <b>458 978</b>                       | <b>451 557</b>                       | <b>451 557</b>                        |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>   |                                      |                                      |                                       |
| Achats de marchandises  | 0                                    | 1 040                                | 1 040                                 |
| Variation de stock march.   | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Achat de matières premières et autres approv.                         | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Variation de stock mat.   | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Autres achats et charges externes                                     | 137 438                              | 134 108                              | 134 108                               |
| Aides financières   | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Impôts taxes et versements assimilés                                  | 18 336                               | 12 523                               | 12 523                                |
| Salaires et traitements   | 204 687                              | 200 064                              | 200 064                               |
| Charges sociales  | 82 078                               | 80 591                               | 80 591                                |
| Dotations amort. sur immobilisations                                  | 5 120                                | 3 173                                | 3 173                                 |
| Dotations prov. sur immobilisations                                   | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Dotations sur actif circulant (1)                                     | 5 000                                | 0                                    | 0                                     |
| Dotations pour risques et charges                                     | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Reports en fonds dédiés   | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Autres charges  | 116                                  | 76                                   | 76                                    |
| <b>Total II</b>   | <b>452 775</b>                       | <b>431 574</b>                       | <b>431 574</b>                        |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>  | <b>6 203</b>                         | <b>19 982</b>                        | <b>19 983</b>                         |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>  |                                      |                                      |                                       |
| Produits financiers de participations                                 | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Produits des autres valeurs mobilières                                | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Autres intérêts et produits assimilés                                 | 401                                  | 381                                  | 381                                   |
| Reprise sur provisions financ.  | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Transferts de charges financ.   | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Différences positives de change                                       | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Produits nets sur cessions de VMP                                     | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| <b>Total III</b>  | <b>401</b>                           | <b>381</b>                           | <b>381</b>                            |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>  |                                      |                                      |                                       |
| Dotations financières aux amort. & prov.                              | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Intérêts & charges assimilées   | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Différences négatives de change                                       | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Charges nettes sur cessions de VMP                                    | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| <b>Total IV</b>   | <b>0</b>                             | <b>0</b>                             | <b>0</b>                              |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>   | <b>401</b>                           | <b>381</b>                           | <b>381</b>                            |
| <b>RESULTAT COURANT AV. IMPOTS</b>                                    | <b>6 605</b>                         | <b>20 363</b>                        | <b>20 364</b>                         |
| <b>RESULTAT 2020 (suite)</b>  |                                      |                                      |                                       |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>   |                                      |                                      |                                       |
| Produits except. sur opérations de gestion                            | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Produits except. sur opérations en capital                            | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Reprises sur provisions excep.  | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Transferts de charges excep.  | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| <b>Total V</b>  | <b>0</b>                             | <b>0</b>                             | <b>0</b>                              |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>  |                                      |                                      |                                       |
| Charges except. sur opérations de gestion                             | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Charges except. sur opérations en capital                             | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Dotations except. aux amort. & prov.                                  | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| <b>Total VI</b>   | <b>0</b>                             | <b>0</b>                             | <b>0</b>                              |
| Participation des salariés  | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Impôt sur les bénéfices   | 1 884                                | 3 597                                | 3 597                                 |
| <b>RESULTAT NET</b>   | <b>4 721</b>                         | <b>16 766</b>                        | <b>16 767</b>                         |
| <b>Evaluation des contributions : Bénévolat</b>                       |                                      |                                      |                                       |
| Evaluation des contributions : Prestations en nature                  | 60 000                               | 61 584                               | 61 584                                |
| Evaluation des contributions : Dons en nature                         | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| <b>Total des contributions (Produits)</b>                             | <b>60 000</b>                        | <b>61 584</b>                        | <b>61 584</b>                         |
| <b>Evaluation des contributions : Secours en nature</b>               |                                      |                                      |                                       |
| Emploi des contributions : Secours en nature                          | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Emploi des contributions : M&D biens                                  | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Emploi des contributions : M&D services                               | 0                                    | 0                                    | 0                                     |
| Emploi des contributions : Personnel bénévole                         | 60 000                               | 661 584                              | 61 584                                |
| <b>Total des contributions (Charges)</b>                              | <b>60 000</b>                        | <b>661 584</b>                       | <b>61 584</b>                         |





